

La création du Patrimoine de la Vallée de Joux et ses premières années d'existence.

Les archives du Patrimoine en ce qui concerne ses premières années d'existence étant incomplète voire inexistante¹, nous avons du « piocher » dans nos propres archives pour amener le dossier qui suit. Pour la suite nous ne détenons aucune information.

Cette matière est à considérer avec attention, puisqu'il s'agit ni plus ni moins de l'histoire des dix premières années de cette association.

On pourra compléter cette matière avec les dossiers propres à chaque exposition organisée par le même organisme.

L'inventaire des pièces accumulées au cours des décennies était déjà existant, mais semblait s'arrêter avant que tout n'ait pas été inventorié. Un travail de remise à jour à été effectué ce printemps.

Restent naturellement les pièces entreposées, pour l'essentiel au dépôt des Amoureux, et pour les grosses pièces, de beaucoup moins nombreuses, au dépôt de Chez le Maître. Tout ce matériel reste à inventorié, puisque l'inventaire primitif a lui aussi disparu.

Il reste donc du pain sur la planche pour les amateurs d'antiquités.



Les stocks au dépôt de Chez-Le-Maître.

¹ M. Grognuz, le précédent président, nous a avoué qu'un lot d'archives avait pris l'eau chez lui et que celles-ci étaient inutilisables.

Procès-verbal de la séance de comité du 23.9.1980

AU PONT

* * * *

Présidence: Monsieur Ch-A. Reymondin, président

Présents: Messieurs Marcel Paccaud
Hans Bärtschi
Remy Rochat
Jean-Paul Guignard
Pierre Meylan
Daniel Lehmann
Georges Monnier

Absent: Monsieur Georges-Henri Meylan

Ordre du jour: l'ordre du jour prévu est adopté et suivi.

1) Constitution d'un comité

La liste de présence de la page 1 du PV donne les noms du comité. Un délégué de la Commune de l'Abbaye sera désigné plus tard.

La présidence est assurée par M. Ch-A. Reymondin et G. Monnier est secrétaire. Le caissier et le vice-président ne sont pas encore nommés. La liste des membres du comité pourra se compléter en fonction des groupes de travail.

Le travail de secrétariat sera assuré par l'ETVJ tant que celui-ci restera raisonnable.

2) Liste des membres et envoi de documentation

Il sera envoyé le PV de l'assemblée constitutive, les statuts définitifs ainsi que le texte de présentation dès que possible.

Pas de cotisations pour l'année 1980.

3) Problèmes des collections existantes et intégration des nouveaux objets

Le problème peut se poser lorsqu'un membre de l'association, de surcroît membre du comité et responsable d'un groupe de travail, est contacté par un tiers en vue de l'acquisition d'un objet. Si, comme c'est le cas pour quelques uns, le membre possède déjà

une collection, le problème consiste à savoir si le membre va acquérir l'objet pour lui ou pour l'association.

Après discussions, le comité a admis les points suivants :

- Il n'est pas possible d'empêcher quelqu'un d'acquérir des objets ou documents.
- Les objets ou documents proposés à l'association, directement ou par l'intermédiaire d'un membre ou d'un membre du comité, sont propriété ou doivent être acquis en priorité par l'association. Un reçu de l'association devra être exigé du donateur.
- Il est certain que des cas de conscience se présenteront et que nous devons compter sur l'honnêteté des membres. Les cas particuliers pourront se discuter en comité.

Monsieur Jean-Paul Guignard nous renseigne sur ce qui appartient à l'Etat dans le domaine de l'archéologie et de la géologie.

4) Programme de travail des commissions

Chaque responsable de groupe fait en sorte que son groupe soit complété au plus vite.

5) Programme d'information

Par la Feuille d'Avis de la Vallée de Joux, le comité annoncera les réceptions d'objets.

Une présentation des différents groupes de travail doit être faite en citant les noms des responsables de groupe, ceci pour faciliter la prise de contact avec la population.

6) Inventaire, local de stockage, possibilités existantes

Actuellement les locaux situés dans le bâtiment de la Fondation en faveur de l'ETVJ peuvent servir. Le musée de l'ETVJ peut être utilisé pour des objets de petits volumes. Voir également avec les possibilités de l'ESSOR.

Monsieur D. Lehmann relève qu'il a des problèmes de stockage et il souhaite une solution rapide.

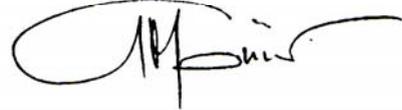
7) Divers et propositions individuelles

Le président donne la parole à M. Daniel Lehmann pour un exposé sur son projet de musée à la Vallée de Joux. Ce projet très avancé et complet peut être utilisé comme base de départ pour l'association. M. Lehmann propose ses services pour une commission d'étude du Musée.

Le président propose la date du 16 décembre 1980 pour la prochaine assemblée de comité.

La séance est levée à 22 h. 40 après que Monsieur Lehmann ait été remercié pour son hospitalité et pour la collation qu'il nous a offerte.

le secrétaire:

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. P. ...', written over a horizontal line.

Le Sentier, le 28 novembre 1980.

ASSOCIATION POUR LA MISE EN
VALEUR DU PATRIMOINE DE
LA VALLEE DE JOUX

COMITE PV No 2.

Procès-verbal de la séance de comité du
16.12.1980 à 1'ETVJ.

Présidence: Monsieur Ch-A. Reymondin, président

Présents: MM. Marcel Paccaud
Rémy Rochat
Jean-Paul Guignard
Pierre Meylan
Daniel Lehmann
Georges-Henri Meylan
Marcel Rochat
Georges Monnier

Absent: M. Hans Bärtschi

Ordre du jour: selon convocation, adopté et suivi.

Le président souhaite la bienvenue à un nouveau membre du comité de l'association en la personne de M. Marcel Rochat, délégué de la commune de l'Abbaye.

1) Adoption du PV No 1:

Le PV est accepté tel quel.

2) Communications du président:

Le président fait savoir qu'il a transmis le dossier "Musée" de M. Daniel Lehmann à M. Praz du bureau Bétrisey pour la LIM afin de ne pas rater le délai pour l'annonce de notre projet.

3) Présentation par chaque responsable de commission du travail effectué:

Monsieur Georges-Henri Meylan demande au comité:

- d'élaborer un budget permettant de situer de façon plus précise les besoins financiers.
- d'ouvrir dès que possible un compte courant au Crédit Mutuel de la Vallée.

M. Meylan précise qu'un projet de cotisations ainsi qu'une carte de membre doivent être faits rapidement.

Font partie de la commission finance: MM. Christian Golay, Philippe Diémand et Jean-Marc Hildbrand.

Monsieur Jean-Paul Guignard présente son programme de travail archéologie et géologie. Le détail de ce projet est remis au président. On remarquera les personnes associées à ce programme:

en géologie: MM. Daniel Aubert, géologue
Denis Aubert, géologue
Marc Weidmann, directeur du Musée cantonal de géologie

en archéologie: MM. Denis Weidmann, archéologue cantonal
Paul-Louis Pelet, professeur
Jean-François Robert, chef du service cantonal des Forêts

Monsieur Guignard nous renseigne sur le fait que toutes les trouvailles en surface appartiennent à l'Etat. Il demande également si on peut prévoir des vitrines utilisables par la suite, pour y placer ses collections. Monsieur Tscherdine, muséologue, pourrait le renseigner.

Messieurs Rémy Rochat + Marcel Paccaud nous indiquent:

- qu'un document signé Jéquier + Schindler de l'Université de Lausanne relate ce qui a été réalisé sur la Vallée soit: écrits, films, etc...
- citent la collection de Donald Aubert comportant des documents sur la Vallée dont Rémy Rochat a actuellement la responsabilité de conservation
- s'interrogent sur les problèmes de conservation des documents, prêts, sécurité, copies et importance du volume que représente ces documents.

A ce sujet, Monsieur Georges-Henri Meylan pense à une possibilité de local à l'Essor.

Monsieur Georges Monnier informe que:

- les contacts pris avec des personnes s'intéressant à l'association pour compléter le groupe Horlogerie-Industrie sont souvent des artisans, mais qu'il y a peu d'intérêt actuellement dans les entreprises. Une information par lettre sera faite.
- La mise en fichier de la collection "Musée ETVJ" est pratiquement terminée.
- Il faudra peut-être envisager de diviser Horlogerie et Industrie car ce groupe peut devenir trop important et les problèmes traités sont bien différents.

D'autre part, Monsieur Georges-Henri Meylan rend le comité attentif qu'un changement de statuts sera obligatoire dès l'instant où l'on aura à acheter ou faire des mises de fonds.

Monsieur Daniel Lehmann propose deux budgets distincts, un pour le fonctionnement de l'"Association" et l'autre pour le "Musée" proprement dit.

4) Constitution du comité et du bureau:

Le caissier et le vice-président n'étant toujours pas désignés, ce point est reporté à la prochaine assemblée de comité.

5) Préparation de l'assemblée de l'association:

En principe, cette assemblée se tiendra le 6 mars 1981 à l'Hôtel de ville du Sentier.

Chaque intéressé recevra les statuts + le PV de la dernière assemblée.

Une assemblée de comité pour la préparation est fixée au 24 février 1981 à 19 h. 30 au Pont.

6) Divers et propositions individuelles:

Monsieur Georges-Henri Meylan présente le projet de la salle d'exposition de l'ESSOR.

Monsieur Daniel Lehmann fait la demande pour l'acquisition de quelques mètres de conduite en bois se trouvant sur la Commune du Lieu. Monsieur Pierre Meylan fera le nécessaire.

Monsieur Ch-A. Reymondin nous renseigne sur la fresque de la BCV du peintre Meylan. Un essai de récupération a été exécuté par des spécialistes. Ce travail est délicat et coûteux. Monsieur Berger qui s'est occupé de l'affaire pense que ça n'en vaut pas la peine. Un relevé photographique sera fait afin de conserver le document.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 20.

Le secrétaire:



Procès-verbal de la séance de comité
du 24.2.1981 au PONT.

Présidence: MM. Georges Monnier, secrétaire

Présents: Marcel Paccaud
Rémy Rochat
Jean-Paul Guignard
Pierre Meylan
Daniel Lehmann
Marcel Rochat
Jean-Michel Rochat, invité

Absents: Charles-André Reymondin
Hans Bärtschi
Georges-Henri Meylan } excusés

Ordre du jour: selon convocation et partiellement suivi en
raison de l'absence du Président.

La séance de comité débute par la visite de la collection de
M. Daniel Lehmann. Tous les participants à cette visite ont pu
constater l'importance du nombre d'objets recueillis ainsi que
la diversité et la qualité de ces objets.

Il devient urgent pour M. Lehmann de trouver un "abri" plus sûr
pour sa collection afin d'éviter un vol d'objet ou tout autre
incident. Certains groupes de pièces sont uniques et méritent
une attention particulière.

Nous remercions M. Lehmann de nous avoir présenté cette collection.

1) Adoption du PV No 2:

Le procès-verbal est adopté.

2) Communications du Président:

En raison de l'absence du Président, ce point n'est pas traité.

3) Composition du comité: (Caissier et Vice-président)

Ces 2 fonctions ne sont toujours pas attribuées. Ce point sera
reporté à l'ordre du jour de la prochaine assemblée de comité.

4) Travaux des différents groupes:

MM. Rémy RoCHAT et Marcel Paccaud renseignent le comité sur l'offre faite par la Municipalité du Chenit d'utiliser des locaux situés dans les combles de l'ESSOR, sans location. Problèmes importants pour l'utilisation de ces locaux: le feu et la climatisation.

Ces messieurs présentent également dans un rapport provisoire remis au Président le programme du Groupe Documentation - Histoire dans lequel sont exposés les points suivants:

Appellation, but, emplacement, matière, fonctionnement personnel, finances, conclusions.

On peut constater que ce groupe peut déjà être opérationnel et que le problème le plus important reste le local.

MM. Pierre Meylan associé à Jean-Michel RoCHAT informent le comité du programme concernant le groupe Agriculture - Elevage - Fromages, soit :

Inventaire des objets, archives des sociétés de laiterie, syndicats d'élevage, etc...

M. Daniel Lehmann souhaite que le comité prenne contact avec M. Fantoli au sujet d'une location éventuelle des glacières du Pont pour déposer du matériel de gros volume.

M. Jean-Paul Guignard annonce la parution prochaine d'un écrit sur la Fontaine du Haut du Sentier datant du XVIIIème siècle, par M. J.-F. Robert. Il demande de faire la proposition à M. Robert de remettre les documents utilisés pour cette publication au groupe "Documents - Histoire".

5) Préparation de l'assemblée:

Le nombre d'absents étant trop élevé, le comité décide de fixer les dates pour une prochaine séance de comité le 15 avril 1981 à 20.00 au Lieu et pour l'assemblée générale le 23 avril 1981 à 20.30 à la Salle du Conseil Communal au Sentier.

6) Divers et propositions individuelles:

M. Daniel Lehmann demande l'élaboration d'un programme de visite de musée.

M. G. Monnier fera part au Président de l'utilisation éventuelle de l'abri se trouvant dans le bâtiment de la Fondation ETVJ pour le dépôt des archives du groupe "Documents - Histoire". Il signale également à M. Lehmann la possibilité d'enregistrer par TV sa collection d'objets.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 22 h. après remerciements à M. Lehmann pour son hospitalité.

Le secrétaire:

P.-G. J. RoCHAT.

Procès-verbal de la séance de comité
du 15 avril 1981 au Lieu

Présidence : MM. Charles-André Reymondin, président

Présents: Marcel Paccaud
Rémy Rochat
Pierre Meylan
Marcel Rochat
Jean-Michel Rochat
Georges-Henri Meylan
Georges Monnier

Absents: Jean-Paul Guignard , excusé
Daniel Lehmann , excusé
Hans Bärtschi

Ordre du jour: suivi selon convocation.

1) Adoption du PV No. 3

Aucune remarque, le PV no. 3 est admis.

2) Communications du président

Le président informe le comité que :

- Le local " abri " sera disponible aux vacances d'été (Bâtiment Fondation en faveur de l'ETVJ.)
- La Glacière, au Pont, pourrait servir de local de dépôt. Il faut voir la remise en état avec Mr. Fantoli
- Achat pour Frs. 220.-- d'une brante provenant de la boissellerie du Lieu.
A ce sujet, des membres du comité rendent attentif au fait de ne pas surévaluer les objets que l'on pourrait acquérir.
- Dès que possible reprendre contact avec l'atelier François Golay au Campe.

3) Caissier - Vice -président

Monsieur Marcel Rochat-Rochat, municipal, l'Abbaye accepte la fonction de vice -président.
Pour le poste de caissier, Monsieur Georges-Henri Meylan cite une série de noms, mais il sera pris contact avec Monsieur Paul-Henri Dépraz, au Pont.
Le caissier désigné assistera aux séances sans faire partie du comité.

4) Cotisations

Monsieur Georges-Henri Meylan présente au comité , le BV & carte de Membre pour les cotisations, celui-ci est accepté.

Le montant proposé pour les cotisations :

dès 20.-- pour membre individuel

dès 50.-- pour membre collectif

Ces cotisations alimenteront le compte de fonctionnement pour 1981. (assemblée, avis, adresse et divers) Le fonds d'achat est à créer, il devrait être alimenté par des dons etc....

5) Préparation de l'assemblée générale

Cette assemblée est fixée le 23 avril 1981 à l'hôtel de ville du Sentier.

- Le responsable de chaque groupe présente son domaine avec commentaires et clichés.
- Refaire une nouvelle liste de présence avec adresses ceci pour faciliter le travail du caissier.
- Pour l'assemblée, annonce et communiqué ont parus dans la Feuille d'Avis de la Vallée de Joux.
- Le président fait un rappel des différents points de l'ordre du jour.
- Annoncer à l'assemblée générale, la venue au comité du vice-président Mr. Marcel Rochat et d'un nouveau membre Mr. Jean-Michel Rochat, des Charbonnières pour le groupe agriculture.

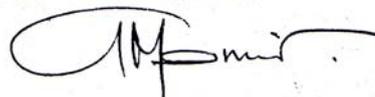
6) Divers

- M. Marcel Paccaud signale une lettre du Préfet concernant les archives.
- Monsieur le Préfet n'assistera pas à l'assemblée générale.
- Etudier avec M. Rémy Rochat l'utilisation ou la création d'une fiche d'inventaire.
- Le vice-président informe qu'il présentera un projet de budget pour une prochaine séance intercommunale.

La séance est levée à 22 heures.

Le président remercie la Municipalité du Lieu qui a mis la salle à disposition et a pris en charge les consommations.

Le secrétaire:



Procès-verbal de la séance de comité
du 28 octobre 1981 à l'ESSOR

Présidence : MM. Charles-André Reymondin, président

Présents : Jean-Paul Guignard
Marcel Paccaud
Macel Rochat
Georges Monnier

Absents : Rémy Rochat, excusé
Jean-Michel Rochat, excusé
Georges-Henri Meylan, excusé
Paul-Henri Dépraz, excusé
Pierre Meylan
Daniel Lehmann
Hans Bartschi

Ordre du jour : suivi selon convocation.

1) Adoption du PV No.4

Le PV No.4 est admis sans remarques.

2) Communications du président:

- Rappel de l'affaire Samuel Aubert, suite à la demande de Mme Y. Gubler de porter la somme de 3500.- à 4000.- pour l'achat du matériel de l'atelier .
La somme de 3500.- est maintenue.
- La Feuille d'Avis de la Vallée de Joux fait passer environ huit fois par année une annonce pour le rappel des responsables de groupes.

3) Travaux effectués par chaque groupe

Ce point n'est pas traité vu le nombre trop faible de participants.

4) Résultats de la souscription

Présentation du papier envoyé à tous les ménages de la Vallée pour la recherche de fonds.
Le résultat de cette souscription est aujourd'hui de 4300.--

Un don spécial de feu Melle. Marie-Louise Piguet à la commune du Chenit a été attribué à l'Association en vue d'un achat précis.

M. Paccaud informe que pour la participation des villages, ceux-ci doivent encore en discuter.

5) Exposition à l'ESSOR

Le président informe les Membres présents, que la Municipalité du Chenit souhaite que notre Association expose dans la nouvelle salle de l'Essor à l'occasion de l'inauguration de celle-ci. La date fixée au 10 décembre nous oblige à faire très vite, mais ceci en vaut la peine. Chaque responsable de groupe fera en sorte qu'il sache ce qu'il veut exposer.

6) Divers

Aucune proposition.

La séance est levée à 22 h.

Le secrétaire :

M. Petit.

environ 200 personnes ont cotisé pour la somme de: 4031.-
2 communes: 2000.-; don Marie-Louise Piguet: 6772.-;
le cochon de l'exposition: 321.-

L'actif de l'Association au 31.12.81 est de 11056.-
La commune du Lieu et quelques privés font que l'actif au
6 avril 82 est de 12920.-
Le montant de 3500.- représentant l'achat de l'atelier de Samuel
Aubert et payé par le musée de l'ETVJ n'est pas déduit de l'actif,
la commission technique de l'ETVJ devant prendre la décision.

4) Avenir de l'Association

Après une année et quelques mois d'existence, il faut penser
à l'efficacité. on a peu d'activité au niveau du ramassage.
La discussion sur ce sujet fait ressortir les remarques sui-
vantes :

- Définir des objectifs précis à courts et longs termes.
- Ne pas oublier que l'on doit montrer et conserver les col-
lections, ce qui implique l'acquisition de locaux.
- Le peu de finances pour les achats bloque un bon nombre de
possibilités.
- Doit-on imaginer un circuit entre des points d'expositions
répartis dans toute la Vallée?

5) Projet de musée des frères Rochat

Ce projet de musée aux Charbonnières est présenté par les frères
Rémy et Jean-Michel Rochat. Ils précisent que le bâtiment et les
locaux ne seraient disponibles que vers 1990.

L'intégration de ce musée à l'Association est-il possible ?
L'Association peut-elle prêter des objets ou collections à ce
musée ?

On constate que plusieurs questions sont posées et que l'idée
de ce musée peut aller dans le sens du "circuit musée".
(voir le point 4 ci-dessus)

Il est précisé également que les expositions prévues seraient
du domaine de l'agriculture.

6) Assemblée générale

Cette assemblée générale est prévue le 25 mai 82 . Le lieu n'est
pas encore défini, mais probablement au collège du Sentier. ^{convocant}
L'envoi des cotisations peut se faire en même temps que ~~la coti-~~
~~sation~~. Il est prévu également un conférencier pour la deuxième
partie. Une réunion du comité se tiendra avant l'assemblée.

7) Divers et Propositions individuelles

La parole n'est pas demandée.

La séance est levée à 21 h 45

le secrétaire



Procès-verbal de la séance de comité
du 19 octobre 82 à 1' ETVJ

Présidence: Charles-André Reymondin, président

Présents: Marcel Paccaud
Jean-Paul Guignard
Marcel Rochat
Rémy Rochat
Jean-Michel Rochat
Pierre Meylan
Hans Bärtschi
Georges Monnier

Absents: Georges-Henri Meylan, excusé
Daniel Lehmann, excusé
Paul-Henri Dépraz, excusé

Ordre du jour: Bâtiment de la Combe du Moussillon

Le comité a été invité à se rendre le 12 octobre 82 à la Combe du Moussillon, le Brassus, pour visiter le bâtiment de monsieur Bianchi, propriétaire.
Ce bâtiment contenant principalement un four à pain a été proposé à l'Association pour en faire un musée.

La séance de ce soir a pour objet de rentrer en matière ou non. Pour ce faire, le président demande à chaque membre du comité de donner son avis sur ce point. Il s'en dégage les observations suivantes:

- Cette maison de type ferme jurassienne est imposante, mais les réparations déjà effectuées (toit, murs, fenêtrés) sont importantes.
- L'emplacement présente un intérêt, mais tout de même loin du village. Pas de restaurant proche. Création obligatoire de places de parc. Accès en hiver pouvant être difficile.
- La maison présente un très gros volume utilisable, il serait facile

- d'y exposer des collections.
- L'intérêt très grand du four à pain, si la mise en service peut être envisagée.
- L'ampleur du problème financier pour l'achat d'un tel bâtiment.

Après toutes ces remarques qui demandent à être développées avec plus de détails, le comité décide à l'unanimité de rentrer en matière.

Le président présente l'étude faite par M. Bianchi sur une possibilité d'aménagement de ce bâtiment en musée, en prenant pour axe d'intérêt le four à pain et sa grande cheminée.

On constate que les locaux à disposition constituent un très bon volume pour l'exposition tout en ayant encore la possibilité de stocker du matériel.

L'aspect financier est très important, le coût avant les travaux exécutés en 1979 est d'environ 150.000.-

Après la seconde phase de travaux en 1982 celui-ci se monte à environ à 270.000.-

Les transformations envisagées porteront le prix à environ 900.000.-

L'exposition se tiendrait sur un demi volume, la location d'appartements serait l'autre demi volume.

On peut constater que le coût de l'achat plus la finance prévue pour les terminaisons est réaliste.

Qui peut financer et combien ?

Une estimation permet de faire le plan financier suivant:

Communes et villages:	100.000.-
Oeuvres et institutions:	150.000.-
Donateurs privés:	150.000.-
Souscription:	50.000.-
Location appartements:	?
Emprunt :	?

On voit que ce projet ne sera pas bon marché et qu'il est important d'étudier un plan financier.

Décisions

- On doit s'approcher de toutes les institutions de la Vallée pour la pré-étude en vue de l'achat de ce bâtiment pour en faire un musée.
- Inventaire des volumes nécessaires pour une exposition.
- Inventaire et participation des collections privées.
- Demander conseil à un muséologue.
- Voir comment l'exploiter.
- Faire un plan d'emplacement général.
- Le plan du projet présenté ne nous appartient pas, il faudra demander l'autorisation pour l'utilisation de l'idée avant d'aller le présenter ailleurs.
- Le four à pain qui est en fait l'élément qui nous intéresse en vaut-il la peine ? Une expertise serait utile.

Remarques générales

Doit-on se concentrer sur ce projet comme musée ? Le montant prévu mis sur une construction à faire permettrait de mieux répartir le volume pour un musée.

On rappellera à ce propos l'étude faite et présentée à l'Association par Daniel Lehmann.

Le comité décide de différer sa réponse, le problème mérite que l'on se penche davantage sur les questions posées.

En fait les membres du comité doutent beaucoup sur la validité de ce projet.

La séance est levée à 21h45

le secrétaire



Complément, expertise du four à pain

Le 10 décembre 82, Monsieur Pierre Delacrétaz, spécialiste des fours à pain s'est déplacé à la Combe du Mousillon pour faire l'expertise du four à pain en question.

Il a reconnu que ce four était très intéressant, Construit en calcaire, chose peu courante.

A son avis, le seul four à pain ne justifie pas l'achat de ce bâtiment.

Il estime qu'au cas où ce four serait démoli, le démontage et la récupération devraient être entrepris.

Procès-verbal de la séance de comité
du 21 septembre 1983 à l'ETVJ.

Présidence: Monsieur Ch-A. Reymondin, président

Présents: Messieurs Marcel Rochat
Marcel Paccaud
Pierre Meylan
Georges-Henri Meylan
Jean-Paul Guignard
Rémy Rochat
Jean-Michel Rochat
Paul-Henri Dépraz
Georges Monnier

Absents : Hans Bärtschi
Daniel Lehmann

Ordre du jour : Suivi selon convocation avec adoption
des PV No. 6 et no.7.

Avant de commencer les points de l'ordre du jour, le président
donne quelques informations sur la faible activité du comité.

1) Adoption des PV nos. 6 et 7.

Les deux PV sont admis sans modifications.

2) Informations du président

- a) Bâtiment Combe du Moussillon : Le président donne les
dernières informations ainsi que la conclusion de ce
projet. Il rappelle que vu l'emplacement hors d'un vil-
lage, le coût très élevé de l'opération, les modifica-
tions importantes déjà apportées et l'intérêt secondai-
re du four à pain après l'expertise, la décision est
d'abandonner ce projet.
Réponse a été faite à Monsieur Bianchi, Le Brassus.
- b) Peu de demandes sont arrivées au président par les res-
ponsables de groupe.
Le président précise qu'il souhaiterait une plus ^{grande} activité
de ces responsables dans leur domaine. Lui-même ne dé-
sire pas prendre de plus amples responsabilités au sein
de l'Association, mais de diriger la coordination des
différents groupes.

3) Informations brèves, situation des groupes

Comme il n'y a pas eu de grandes activités les informations sont peu nombreuses. On retiendra :

- Georges-Henri Meylan : - Créer une organisation construite autour d'un projet (ex. Vallorbe).
- Prendre conseil à l'extérieur.
- Pierre Meylan : - Trouver des locaux pour augmenter l'intérêt.
- Jean-Paul Guignard: - Voir les structures de l'Association.
- Si locaux ou musée il y a, il faudrait penser à un groupe d'exploitation indépendant des responsables de groupes existants.
- Réfléchir aux cellules à travers la Vallée.
- Constituer le plus rapidement possible un centre de documentation.
- Donne connaissance de deux travaux importants de son groupe.
D'une part découverte d'un type de crocodile fossilisé, dans le Risoux. D'autre part découverte d'un abri sous roche, site fort intéressant, près de la Coudre.
Informe également que l'Etat est systématiquement intéressé à chaque découverte, ce qui permet d'avoir automatiquement des moyens puissants.
- Jean-Michel Rochat : - Signale qu'il continue, avec son frère, de collecter des objets.
- S'inquiète sur le fait qu'il sort beaucoup trop d'objets de la Vallée.
- Fait remarquer qu'il faut absolument parler de l'Association.
- Rémy Rochat: - Informe que le projet "Charbonnières" suit son cours.
- S'inquiète du peu de travail accompli et de la perte de confiance vis-à-vis de la population.

Après ce tour de table, le comité constate qu'il est effectivement urgent de trouver un ou des locaux d'exposition, afin que les gens puissent voir ce qui se passe à l'Association.

Etat des finances

Le caissier donne connaissance des quelques détails de la caisse et donne le résultat au 31.12.82. La somme disponible à cette date est de Frs. 16079,40.

- 4) Critiques du système
- 5) Suggestions pour l'avenir

Ces deux points sont pris pêle-mêle car la discussion tourne toujours sur les idées:

locaux - relance concrète - publicité

Il en ressort qu'il y a possibilité de demander la deuxième salle de l'ESSOR en location. Cette idée est approuvée par l'ensemble du comité, le président prendra contact avec la municipalité du Chenit dans un bref délai.

Si ce projet se réalise, il permet de concrétiser la relance en organisant une exposition permanente des objets de l'Association. Une action telle que celle-ci permettrait de faire également une publicité active.

Le président propose de faire un tour des locaux disponibles dans les autres villages de la Vallée. Il en résulte que ceux-ci sont très limités.

On recense : - Les Charbonnières : le bâtiment des frères JM et R. Rochat (pas encore disponible)

- Le Sentier : le musée créé par Jaeger-LeCoultre ouvert dès janvier 84.

Le musée de l'ETVJ (horlogerie) réouverture printemps 84.

On constate que le projet ESSOR serait une formidable aubaine.

Pour la publicité, il est à remarquer qu'un responsable est à trouver. Il faut que l'annonce des acquisitions soient faites à la Feuille d'Avis de la Vallée de Joux.

- 6) Projet d'activité pour l'hiver

Compte tenu du projet ESSOR, il faut attendre du concret pour convoquer l'Assemblée générale. Car toute l'activité prochaine peut dépendre de la réponse de la Municipalité du Chenit. Une séance de comité sera convoquée à mi-octobre.

- 7) Divers et propositions individuelles

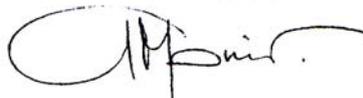
G. Monnier demande l'autorisation de prêter quelques objets pour le 75e anniversaire du Village du Brassus. Celle-ci est accordée.

Marcel Rochat annonce qu'il a eu un contact avec M. Claude Berney, Le Pont, qui souhaiterait remettre une collection d'objets taillés en bois par son père Amédée Berney.

Un groupe du comité constitué de Marcel Rochat, Jean-Michel Rochat et Georges Monnier se rendront chez M.C. Berney.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h50.

Le secrétaire



Procès-verbal de la séance de comité
du 19 octobre 1983 à l'ETVJ.

Présidence: Monsieur Ch.A. Reymondin, président

Présents: Messieurs Marcel Rochat
Jean-Paul Guignard
Rémy Rochat
Jean-Michel Rochat
Georges Monnier

Excusés: Marcel Paccaud
Paul-Henri Dépraz

Absents: Georges-Henri Meylan
Daniel Lehmann
Pierre Meylan
Hans Bärtschi

Ordre du jour: Selon convocation, avec adjonction de la présentation de la collection Amédée Berney.
(point 6)

1) Adoption du PV No.8

Le procès-verbal est admis sans modifications.

2) Occupation de l'ESSOR

Le président donne connaissance de la réunion avec Madame le syndic Claudine Piguët, les municipaux Charles-Emile Dépraz et Georges Piguët pour la commune du Chenit ainsi que Ch.A. Reymondin et G. Monnier pour l'Association. Cette réunion avait pour but de présenter le projet "ESSOR" comme salle d'exposition pour le patrimoine. A la suite de cette séance, la municipalité du Chenit accepte ce projet avec satisfaction et demande à l'Association d'avancer au maximum le projet pour utiliser la somme prévue au budget 1983 pour les travaux réfection de la salle.

2) suite

Pour la structure du comité "ESSOR" et la répartition des tâches, le faible nombre de personnes présentes ne permet pas de résoudre ce problème.

Cette salle de l'Essor étant considérée comme salle d'exposition du matériel de l'Association, les travaux à entreprendre de suite sont d'une part la porte de la salle, d'autre part l'alimentation électrique.

Le président prendra contact dès que possible avec M. Tscherdin muséologue, pour le faire venir à la Vallée afin de lui demander conseils avant de démarrer avec notre projet.

3) Assemblée générale

Cette assemblée devrait se tenir le 30 novembre 1983. Le lieu n'est pas encore désigné, mais éventuellement à l'ESSOR. Le projet "ESSOR" nous oblige d'en informer les membres. On profitera de cette assemblée générale pour compléter les commissions ou le comité. La partie attractive serait une présentation d'un film de Paul Hugger.

4) Campagne de cotisation

Ce problème est renvoyé à une autre séance.

5) Divers et propositions individuelles

Une discussion s'établit sur l'utilisation de la surface de la salle et sa répartition en fonction des groupes et des objets à montrer. Un plan de la salle sera envoyé à chaque membre du comité et une séance à l'ESSOR sera convoquée pour le 28 octobre 1983 à 19h30. Le président donnera réponse à la Municipalité du Chenit pour officialiser le projet sous réserve de l'acceptation de l'assemblée générale.

6) Collection Amédée Berney

Une commission composée de MM Marcel Rochat, Jean-Michel Rochat et Georges Monnier s'est rendue dans la maison Amédée Berney sur la demande de M Claude Berney. Ce dernier a présenté la collection de son père représentant un échantillon des animaux taillés en bois. Devant la qualité de cette collection, la commission propose au comité de rentrer en matière. Réponse sera donnée à M. Claude Berney ce qui lui permettra de poursuivre ses recherches des pièces qui nous seront remises. La séance est levée à 22h30.

Le secrétaire



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE COMITE
DU 28 OCTOBRE 1983 A L'ESSOR

Présidence : Monsieur Charles-A. Reymondin
Présents : Messieurs Rémy Rochat
Jean-Michel Rochat
Hans Bärtschi
Pierre Meylan
Jean-Paul Guignard
Georges Monnier
Excusés : Marcel Rochat
Marcel Paccaud
Georges-Henri Meylan
Paul-Henri Dépraz
Absent : Daniel Lehmann

Ordre du jour : Selon convocation

1) Adoption du PV No.9

Ce procès-verbal No.9 est admis sans changements.

2) Etude, utilisation de la salle, projets, budget

Le président annonce le contact pris avec Monsieur Tscherdin, muséologue qui viendra le 17 novembre prochain à l'Essor apporter ses conseils. M. Tscherdin est le réalisateur du MIH à la Chaux de Fonds, Musée du fer à Vallorbe, Musée de Bulle et dernièrement celui du sel à Bex.

Après la visite de la salle de l'Essor, une discussion s'engage sur la manière d'utiliser cet espace. Une idée semble retenir l'attention des membres présents. C'est d'imaginer un panorama chronologique de la Vallée en indiquant les divers secteurs. Ceci demande de faire l'inventaire des secteurs importants, ce qui donne :

- Géologie + archéologie (faible dans la région)
- Histoire ancienne (maquette Convers, documents)

- Forêts + agriculture + industrie (défrichements, forges, charbon)
- Architecture de la Vallée
- Transport et communications
- Sports + loisirs
- Culture

Remarque: Le comité attendra les réactions de M. Tscherdin avant de prendre plus de décisions.

Pour le budget, il est difficile de le déterminer maintenant.

3) Travaux à entreprendre

Le président va prendre contact avec la Municipalité du Chenit pour discuter des travaux à entreprendre de suite. Il s'agit des corridors, de la porte (sécurité) ainsi que des préparatifs pour l'électricité.

4) Structure du comité

Rien n'est décidé mais on doit y penser pour l'Assemblée Générale.

5) Assemblée générale

Elle se tiendra à l'Aula du Collège, le 30 novembre 83 à 20h30. (20h par le film)
Pour la partie attractive, on présentera un film de Paul Hugger sur une fromagerie du jura. Rémy Rochat s'occupera de faire venir ce film.

Divers

Le président demande aux membres présents de faire le nécessaire pour trouver un nouveau caissier, Monsieur Paul-Henri Dépraz étant démissionnaire.

La séance est levée à 21h45.

Le secrétaire



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE COMITE
DU 23 NOVEMBRE 1983 A L'ETVJ

Présidence : Monsieur Charles-A. Reymondin
Présents : Messieurs Marcel Rochat
Rémy Rochat
Jean-Michel Rochat
Pierre Meylan
Jean-Paul Guignard
Marcel Paccaud
Georges-Henri Meylan
Georges Monnier
Excusés : Hans Bartschi
Daniel Lehmann
Absent : Paul-Henri Dépraz

Ordre du jour : Selon convocation

1) PV No. 10

Admis sans changement

2) Visite de M. Tscherdine à l'ESSOR

MM. Reymondin et Monnier donnent au comité leurs impressions laissées par la visite de M. Tscherdine, venu à la demande de l'Association pour donner son opinion sur le projet " ESSOR".

On retiendra après cette rencontre :

- a) La collaboration utile et un grand nombre de renseignements fournis par notre invité.
- b) Son enthousiasme sur l'Association elle-même.
- c) Son incertitude sur le projet de salle "permanente" à l'ESSOR, n'étant pas acquis à l'idée du temporaire provoquant des investissements souvent importants.
- d) Continuer au maximum les acquisitions de matériels, de documentation, etc...
- e) Faire l'acquisition d'un matériel permettant une aide dans la conservation tels que appareils photo, enregistreur, vidéo.
- f) Présenter souvent des travaux réalisés avec le matériel ci-dessus.
- g) Ne pas se presser sur la réalisation d'un musée, mais

attendre le bon moment!

Ces quelques réflexions, très pertinentes, ne sont pas forcément toutes dans l'idée du projet. Monsieur Tscherdine reste à notre disposition et suivra avec intérêt la suite de nos travaux.

Le président présente à titre de documentation le projet " CIMA " de Ste.-Croix qui est la création d'un centre de réparation et présentation regroupant les collections Reuge, Baud et privés.

Dans notre cas, seule la présentation est envisagée pour l'instant. Une fois la salle remise en état, un choix de 2 ou 3 thèmes, renouvelables thème par thème, sera fait, permettant un roulement agréable et une préparation aisée.

Le matériel d'exposition sera à imaginer en prenant exemple sur la salle du premier étage.

3) Préparation de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour, en 8 points, présenté sur la convocation est accepté.

4) Divers et propositions individuelles

- Jean-Paul Guignard annonce au comité, qu'une carte géologique a été remise à l'Association par le professeur Daniel Aubert.
- Rémy Rochat pose le problème du local pour la conservation des documents. En attendant, il faudrait voir le local des archives communales et se renseigner sur les possibilités d'y disposer momentanément des documents. Demande la création d'un bulletin de l'Association pour les membres.
- Georges Monnier demande de ne pas appeler " Musée " la salle de l'ESSOR, mais salle d'exposition du patrimoine.
- Le président annonce un nouveau caissier en la personne de M. Georges Piguet municipal, Le Sentier en remplacement de M. Paul-Henri Dépraz.

La séance est levée à 21h40.

Le secrétaire



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE COMITE
DU 11 JANVIER 1984 A L'ESSOR

Présidence : Monsieur Charles-A. Reymondin
Présents : Messieurs Georges-Henri Meylan
Jean-Michel Rochat
Rémy Rochat
Pierre Meylan
Marcel Paccaud
Jean-Paul Guignard
Georges Piguet
Georges Monnier
Excusé : Marcel Rochat
Absents : Daniel Lehmann
Hans Bärtschi

M. le président salue la présence du nouveau caissier,
Monsieur Georges Piguet municipal, et lui souhaite la
bienvenue.

Ordre du jour : Suivi selon convocation

1) PV No. 11

Adopté sans modifications

2) Préparation et organisation de l'activité 1984

a) Remarques sur l'Assemblée générale

Vif intérêt provoqué par le film de Paul Hügger sur la
fromagerie dans le Jura qui a entraîné de nombreuses
discussions.

Il faut refaire d'autres projections ou présentations
de ce genre.

b) Divers

Quelques remarques ont été faites au Conseil Communal
du Chenit concernant la future salle du Patrimoine.
Sans commentaires !

c) La remise des comptes entre l'ancien et le nouveau
caissier se fera dès que possible en présence de
vérificateurs des comptes.

d) Il faut refaire imprimer du papier à lettre avec une
entête juste et simplifiée, si possible. La création
d'un sigle représentant notre Association est à voir.

Un concours réservé aux jeunes est à mettre sur pied.

e) Activité

Choix des thèmes pour les expositions à venir:

- 1) Les glaciers
- 2) Laiterie - Fromagerie - Vacherin
- 3) Sports (Thème de réserve)

J.P. Guignard propose une exposition sur la géologie (Dinosaures) elle pourrait faire étape à l'Essor (salle d'exposition) en 1985. Le comité donne le feu vert pour préparer cette expo.

f) Le comité accorde un crédit de 300 à 400 francs pour l'acquisition d'un magnétophone à cassettes.

La séance est levée à 21h20.

Le secrétaire



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE
DU 3.9.1980 A L'HOTEL DE VILLE DU SENTIER

* * *

1.- Présences

Monsieur Ch.-A. Reymondin, directeur de l'ETVJ, ouvre la séance à 20.35 h. et salue les 27 personnes qui se sont jointes au comité provisoire. (voir annexe No 1)

Les personnes suivantes se sont excusées en déclarant qu'elles étaient intéressées par l'idée de l'association :

Mme	Claudine	Piguet	syndic du Chenit
MM.	Jean	Rochat	préfet de la Vallée
	Louis-Marius	Rochat	député
	Ami	Rochat	
	Gilbert	Capt	
	Georges	Giroud	
	Jean-Paul	Guignard	
	Freddy	Berney	
	Blaise	Convert	
	Daniel	Reymond	
	Louis	Goy	
	Georges-Hri	Meylan	

2.- Présentation du groupe de travail

Le groupe de travail qui présente le projet est composé des personnes suivantes :

MM.	Georges-Hri	Meylan
	Marcel	Paccaud
	Pierre	Meylan
	Georges	Monnier
	Hans	Bärtschi
	Charles-A.	Reymondin

3.- Proposition d'ordre du jour

Monsieur Reymondin propose l'ordre du jour suivant qui est accepté par l'assemblée :

- présentation du projet
- discussion générale
- discussion et adoption des statuts
- nomination d'un comité
- nomination de commissions
- programme de travail
- divers

4.- Présentation du projet

Le texte suivant est lu à l'assemblée :

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LA VALLEE

Historique et présentation du projet

Séance constitutive: 3.9.1980

Il y a trois ans, la nécessité absolue de réorganiser, d'inventorier et de répertorier d'une façon moderne les collections que possédait l'école technique s'est avérée indispensable.

Avec l'appui de la commission technique de l'école et après avoir été regarder ce qui se faisait dans les musées d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds, du Locle et de Genève, un gros travail d'identification et de photographie a été entrepris sur des bases modernes et selon les conseils de la conservatrice du musée d'horlogerie de Genève, nous avons utilisé leur système qui est d'ailleurs celui employé au musée d'art et d'histoire et dans d'autres établissements de Suisse.

Nous nous sommes très tôt rendu compte que notre action devait, pour plusieurs raisons, sortir du cadre de l'ETVJ et que la présentation des collections, qui est forcément un atout touristique, devait se faire dans un local plus grand et plus commode que celui utilisé jusqu'alors.

Le vol du musée a eu pour conséquence de nous occuper à des travaux dont nous nous serions évidemment passés mais il nous a aussi sensibilisés aux problèmes de sécurité: le vol, l'incendie par exemple et nous a montré que l'exposition d'objets ou de documents ne peut plus actuellement se faire dans n'importe quel local et à la bonne franquette. Une autre conséquence du vol a été la prise de conscience, pour beaucoup de personnes, qu'il fallait entreprendre une action pour sauver ce qui pouvait l'être.

Après une période de déception, il faut bien le reconnaître, la commission technique a chargé un groupe de travail de réfléchir au problème et c'est le résultat de ces réflexions que nous aimerions maintenant vous soumettre.

Il nous est tout de suite apparu que si nous voulions faire quelque chose il fallait prendre le taureau par les cornes et trouver une organisation qui soit appuyée par l'ensemble de la Vallée, par ses institutions politiques, touristiques, culturelles et par sa population.

Les discussions que nous avons eues avec des personnes intéressées, l'article de Monsieur André Meylan, député, n'ont fait que renforcer la conviction du groupe de travail qu'il fallait faire quelque chose et vite.

Quelle forme donner à notre action ? Pour répondre à cette question nous nous sommes fixé les règles suivantes :

- Sortir du cadre de l'ETVJ et ne pas s'intéresser qu'à l'horlogerie ou à l'industrie.
- Sortir du cadre de la commune et s'étendre à la Vallée toute entière.
- Ne pas vouloir acquérir, accaparer à tout prix mais faire en sorte que ce qui existe ne reste pas caché chez des particuliers mais puisse être en permanence ou occasionnellement montré et si ce n'est pas possible, au moins inventorié et photographié.
- Utiliser au maximum, dans les différents domaines, la compétence ou la bonne volonté des personnes intéressées.

Nous avons choisi l'association parce que cela nous semblait être pour l'instant la forme la plus adaptée, tout en étant conscients qu'en fonction de l'évolution une autre forme de société pouvait très bien s'envisager.

Pour rédiger les projets de statuts nous nous sommes inspirés de ceux d'associations similaires et l'organisation que nous vous proposons est la suivante :

une association dont la gestion générale est confiée à un comité qui comprend en tous cas un membre nommé par chacune des trois municipalités. Dépendant du comité, des commissions seront plus particulièrement chargées de secteurs ou de problèmes particuliers étant entendu que des spécialistes de l'élevage ou de la sylviculture ne sont pas forcément compétents en horlogerie ou en document et vice versa. Cette façon de faire doit permettre d'utiliser au mieux les compétences et permet de répartir le travail.

Dans une première étape ces différentes commissions devront effectuer un travail de recensement, de récolte, de conservation, de remise en état afin qu'en deuxième étape nous puissions le plus vite possible présenter quelque chose au public.

Où et dans quel local nous demanderez-vous ? Pour l'instant nous ne le savons pas, bien que des possibilités existent dans tous les villages de la Vallée. Un fait est en tous cas certain, c'est qu'une centralisation ne nous paraît pas indispensable et que l'on peut facilement imaginer que chaque région de notre contrée se spécialise dans un domaine particulier par exemple.

L'essentiel nous semble-t-il c'est qu'il existe une cohésion, une mise en commun de tout ce qui peut l'être et une unification des moyens d'identification.

Tout ceci va évidemment coûter quelque chose et certains nous reprocheront de ne pas présenter déjà aujourd'hui un plan financier. Si nous ne le faisons pas c'est parce qu'actuellement nous sommes incapables de le faire. Ce que nous pouvons dire assurément c'est que nous devons vivre dans la mesure de nos moyens, que ceux-ci

dépendront de ce que nous ferons et de l'enthousiasme que nous saurons créer pour notre cause.

Le groupe de travail vous propose que les commissions que vous nommerez ce soir effectuent dans le courant de l'automne un travail d'étude afin que l'activité de l'association puisse débiter en plein et que des cotisations puissent être fixées et des objectifs précis mis en place lors d'une assemblée générale qui devrait se tenir dans la 2ème partie de janvier 1981.

Nous devons savoir sur qui et sur quoi nous pouvons compter, quels seront les appuis que nous aurons et c'est pour cela que nous vous ferons passer dans un instant une liste de présence qui sera considérée comme une liste d'adhésion de principe à notre association.

Le groupe de travail attend de votre part des remarques, des conseils, mais surtout votre adhésion à notre projet.

le groupe de travail

5.- Discussion générale

Monsieur Rémy Rochat nous donne lecture d'une lettre de Monsieur Demiéville qui date de 1933. Par cette lettre Monsieur Demiéville demande qu'un musée soit créé et donne de nombreux conseils quant à son organisation.

Monsieur Paul-Louis Mouquin rappelle qu'il y a 7 ans il avait proposé la création d'un musée et souhaite que l'on prenne contact avec les personnes d'alors.

Monsieur André Meylan, député, remercie le groupe de travail. Il se sent préoccupé par ce problème particulièrement par la façon déplaisante qu'ont certaines personnes d'en dépouiller d'autres et relève également le problème financier découlant de certaines opérations malhonnêtes.

Après discussions l'assemblée admet le principe de créer une association.

6.- Discussion et adoption des statuts

Tout le monde avait reçu au préalable les projets de statuts.

Monsieur P. Mayor intervient et propose que l'on modifie le nom de l'association et que l'on remplace "sauvegarde" par "mise en valeur", ce qui après discussions est admis à l'unanimité.

Les articles sont lus et discutés les uns après les autres et acceptés après modification des articles 2, 3, 9, 10, 15, 16.

Les statuts sont acceptés à l'unanimité.

7.- Nomination d'un comité

Les personnes suivantes sont élues pour faire partie du comité :

président	M. Charles-André Reymondin	
membres	MM. Marcel Paccaud	
	Georges-Henri Meylan	commune du Chenit
	Pierre Meylan	commune du Lieu
	Georges Monnier	
	Hans Bärtschi	
	Rémy Rochat	
	Daniel Lehmann	
	Jean-Paul Guignard	

D'autres personnes seront contactées pour compléter le comité, entre autre pour trouver un représentant pour la commune de l'Abbaye.

8.- Nomination de commissions

Monsieur Jean-Paul Aubert présente la collection de M. Daniel Lehmann du Pont qui a déjà réalisé un immense travail de collection d'outils représentant divers métiers. Une équipe a déjà travaillé au projet de créer une fondation en vue de la construction d'un musée.

Diverses commissions sont créées et plusieurs personnes s'inscrivent pour faire partie de l'une ou l'autre. Ces groupes devront être complétés. (voir annexe No 2)

9.- Programme de travail

L'assemblée admet que les commissions fassent un travail d'approche pendant l'automne afin de pouvoir présenter un plan d'activité lors d'une séance de l'association qui pourrait être fixée pour la fin janvier 1981.

10.- Divers

Monsieur Jean-Paul Aubert demande que l'on s'approche de la LIM pour annoncer la création de l'association.

le secrétaire



LISTE DE PRESENCE DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DU 3.09.80.

ANNEXE N°1

NOM	PRENOM	ADRESSE	REPRESENTE
AUBERT	Jean-Paul	Le Lieu	Village Le Lieu
AUBERT	Daniel	Le Brassus Rue de la Gare 7	
BAUDAT	Philippe	Le Sentier	Feuille de la Vallée
BERNEY	Philippe	Le Pont	Municipalité de l'Abbaye
CAMPIOTTI	Pierre	Le Sentier	Village le Sentier
CAPT	Odetta	Le Brassus	Artisanat
DEPRAZ	Charles-Emile	Le Sentier Grd-Rue 36	Municipalité
DUBOIS	Gérald	Le Lieu	
DUFOUR	Philippe	Le Sentier Derrière-la-côte	
GOLAY	Edouard	Le Sentier	
LEHMANN	Daniel	Le Pont	Village le Pont
MAYOR	Pierre	Genève Rue de Savoie 7	Institut Ethnologie Neuchâtel
MEYLAN	Willy	Le Brassus Rue de la gare 19	
MEYLAN	André	Le Brassus	Député
MOUQUIN	Paul-Louis	Les Bioux	Personnel et office du tourisme
PIGUET	Emile	Le Brassus	
REYMOND	Emile	Le Solliat	
REYMONDIN	Françoise	Le Sentier Haute-Route	

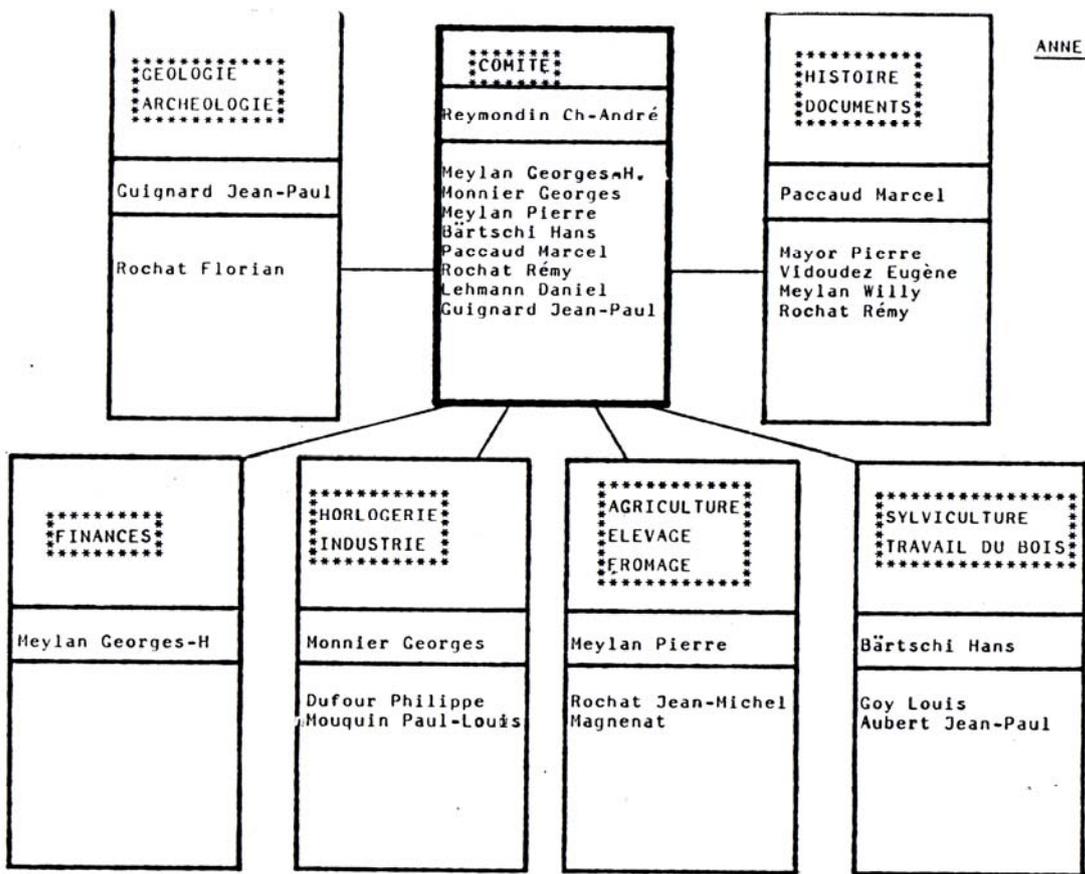
NOM	PRENOM	ADRESSE	REPRESENTE
ROCHAT	Jean- Michel	Les Charbonnières	Village les Charbonnières
ROCHAT	Rémy	Les Charbonnières	Edition Pelerin
ROCHAT	Florian	Les Bioux	
ROCHAT	Paul	Le Sentier Arcadie 31	
ROCHAT	Edith	Le Sentier Arcadie 31	
SELMONI	André	Le Brassus Route de France 20	Commune le Brassus
SELMONI	Jane-Marie	Le Brassus Route de France 20	
VIDOUDEZ	Eugène	Le Brassus Route de France 79	
WEIBEL	René	Le Sentier Grand-Rue 24	Municipalité

GRUPE DE TRAVAIL

MONNIER	Georges	Le Brassus	Musée ETVJ
PACCAUD	Marcel	Le Sentier	CT. ETVJ
MEYLAN	Georges-Henri	Le Brassus	Municipalité
BARTSCHI	Hans	Le Brassus	—
REYMONDIN	Charles-André	Le Sentier	ETVJ
MEYLAN	Pierre	Le Lieu	Municipalité

LISTE DES PERSONNES EXCUSEES DE L'ASSEMBLEE DU 3.09.80.

PIGUET	Claudine	Syndic du Chenit
ROCHAT	Jean	Prefet de la Vallée
ROCHAT	Louis-Marius	Député
ROCHAT	Ami	
CAPT	Gilbert	
GIROUD	Georges	
GUIGNARD	Jean-Paul	
BERNEY	Frédy	
CONVERS	Blaise	
REYMOND	Daniel	
GOY	Louis	
MEYLAN	Georges-Henri	Municipal



FORMATION DES GROUPES DU 3.09.80.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 23 AVRIL 1981 AU CENTRE PAROISSIAL
DU SENTIER

Cette assemblée commence par une surprise de taille, la salle du Conseil Communal étant pacifiquement occupée par les musiciens de la Jurassienne, oblige le comité de l'Association à trouver une solution de rechange en quelques minutes. C'est ainsi que notre assemblée débute avec un peu de retard au Centre Paroissial.

M.Ch. André Reymondin, Président ouvre la séance en saluant les personnes présentes dont :

Mme le Syndic Claudine Piguet
MM. Ch. E. Dépraz, mpl.
L. M. Rochat, député

Il excuse en particulier l'absence de :

Mmes Odette Capt
Françoise Reymondin
MM. Jean Rochat, préfet
Daniel Aubert
Willy Meylan
Pierre Meylan
Paul-Louis Mouquin
Philippe Baudat, FAVJ

L'ordre du jour proposé dans la convocation est accepté.

1 - Adoption du PV no 1

Celui-ci est adopté tel quel.

2 - Rapport du Président

Le président informe l'assemblée sur les points suivants:

- Le comité s'est réuni quatre fois pour étudier les différents problèmes se posant à l'Association dont :
 - L'intégration des collections privées ou existantes.
 - La recherche de locaux pour archives et documents en vue du stockage dans de bonnes conditions.
 - L'information à la population afin de faire reconnaître notre association.
 - Les contacts pris avec des propriétaires de collections afin d'inventorier celles-ci.
 - Le projet d'une exposition à la salle de l' ESSOR.

3 - Présentation des travaux effectués par les groupes

Les responsables de chaque groupes présentent les travaux les concernant, illustrés par une série de clichés.

Georges-Henri Meylan pour le groupe finances, présente les projets concernant la cotisation annuelle, le budget de fonctionnement et celui du fonds d'acquisition pour achats d'objets.

Rémy Rochat pour le groupe Histoire et Documents, fait un résumé de ce qui existe concernant les écrits sur la Vallée et son histoire. A ce propos Mme. le Syndic nous renseigne sur le local des archives de la Commune du Chenit. La Commune possédant des documents anciens de grandes valeurs.

Daniel Lehmann, présente quelques-uns des nombreux objets de sa collection, allant des outils pour l'exploitation de la glace jusqu'aux machines agricoles.

Jean-Paul Guignard, groupe géologie et archéologie rend hommage à M. Daniel Aubert pour le travail fait dans le domaine de la géologie. Il nous fait savoir l'importance de la protection des sites pour empêcher les dégâts et les déprédations que l'on pourrait y faire.

Jean-Michel Rochat, groupe agriculture, représentant M. Pierre Meylan insiste sur l'urgence de récolter des objets. Il nous présente une série d'objets de laiterie appartenant à la collection Magnenat du Séchey.

Georges Monnier, groupe industrie et horlogerie, ne peut qu'insister à nouveau sur l'importance de la récolte d'objets tout en faisant remarquer que le problème de la finance, pour ce qui est de l'achat de montres, pose de sérieux problèmes.

Une discussion générale s'en suit et on peut relever une remarque concernant le problème de s'approprier des objets déposés sur les trottoirs ou à la décharge. Réponse positive est donnée par Mme le Syndic, pour autant qu'il n'en soit pas fait profit.

4- Nomination au Comité

- Le représentant de la commune de l'Abbaye est M. Marcel Rochat ,mpl, qui est en outre proposé comme vice-président.
 - M. Paul-Henri Dépraz, caissier
 - M. Jean-Michel Rochat, groupe agriculture
- Ces trois personnes sont nommées à l'unanimité.

5- Nomination des vérificateurs de comptes

Il s'agit de MM Gilbert Capt, le Sentier
Florian Rochat, les Bioux
Christian Golay, les Charbonnières

6- Fixation des cotisations

Après discussion, les montants des trois possibilités de cotisation sont fixés à :

- dès 10.-- pour apprentis, étudiants, AVS
- dès 20.-- pour membre individuel
- dès 50.-- pour membre collectif

7- Divers et propositions individuelles

Quelques suggestions et idées retiennent l'attention de l'assemblée soit :

- M. Jacky Reymond propose la prise de contact avec les gens de l'autre côté de la frontière.
- Ami Rochat s'inquiète sur la place en suffisance pour le stockage des objets récoltés.
- Daniel Reymond demande si l'on a pensé au patrimoine linguistique .

Après avoir pris notes des idées ci-dessus le président remercie les personnes présentes et souhaite que l'intérêt pour la mise en valeur du patrimoine de notre région soit encore plus fort dans la population combière.

La séance est levée à 22h30.

Le secrétaire



ASSOCIATION POUR LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE
DE LA VALLEE DE JOUX

* * *

S T A T U T S

* * *

Article 1

Sous la raison sociale "Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée de Joux", il est constitué une association organisée corporativement, en conformité des dispositions des articles 60 et suivants du CC.

Article 2

Le siège de l'association est au domicile du président.

Article 3

L'association a particulièrement pour but :

- d'inventorier, de recueillir, récolter ou acquérir les objets, documents, etc., ayant un rapport avec la vie économique, historique, industrielle, socio-culturelle de la Vallée de Joux
- de conserver les dits objets ou documents
- de faire en sorte que ces objets ou documents puissent être mis en valeur et exposés au public
- de conserver des collections privées
- de réanimer et présenter d'anciens métiers, ainsi que d'entreprendre toutes activités pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée de Joux.

Article 4

L'association se compose de toutes les personnes physiques et morales, de droit privé comme de droit public, qui adhèrent aux présents statuts. Les membres de l'association s'engagent à payer une contribution annuelle fixée par l'assemblée générale. Le paiement de la première contribution vaut déclaration d'adhésion.

Le comité se réserve le droit de désigner des membres d'honneur.

Les sociétaires n'ont aucun droit à l'actif social.

Article 5

Les ressources de l'association sont constituées par les cotisations des membres, les subsides, les dons et legs, le produit de toutes manifestations culturelles, récréatives ou autres.

L'actif social répond seul des dettes de l'association.

Article 6

L'assemblée générale se compose de tous les membres cotisants et des membres d'honneur.

Elle se réunit à l'ordinaire une fois par an, dans le premier semestre de l'année et, à l'extraordinaire, sur demande du comité ou d'un cinquième des sociétaires au moins.

Elle est convoquée par le comité qui en fixe le lieu, au moins deux semaines à l'avance, par insertion dans la Feuille d'Avis de la Vallée ou de toute autre manière jugée utile par le comité. La convocation indique l'ordre du jour.

Article 7

L'assemblée générale a les attributions suivantes :

- a) la nomination pour trois ans du président et, sous réserve de l'art. 9, al. 1, des autres membres du comité
- b) la nomination pour 3 ans de 3 contrôleurs des comptes et de leurs suppléants
- c) la fixation de la cotisation annuelle
- d) l'approbation des comptes, de la gestion et du budget
- e) l'acquisition ou l'aliénation d'immeubles
- f) les modifications statutaires portées à l'ordre du jour
- g) l'exclusion de membres pour de justes motifs
- h) la dissolution de l'association

Sous réserve de ce que prescrit l'art. 15, al. 1, elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour, quel que soit le nombre de sociétaires présents.

Article 8

Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents.

Les élections ont lieu à la majorité absolue au premier tour et relative au deuxième tour.

Article 9

L'association est administrée par un comité de 5 à 13 membres, les 3 communes de la Vallée y sont chacune représentée par un membre désigné par les municipalités.

A l'exception du président qui est désigné par l'assemblée générale, le comité se constitue lui-même et désigne le vice-président, le secrétaire et le caissier; les fonctions de secrétaire et de caissier peuvent être assumées par la même personne.

Le comité désigne en son sein un bureau de 3 membres au moins qui expédie les affaires courantes.

Article 10

Le comité désigne en outre une ou des commissions de 3 membres au moins chargées de réaliser des objectifs particuliers (musée, exposition, conservation, par exemple). Dans chaque commission il doit y avoir au moins un membre du comité.

Le comité fixe les structures et les compétences de ces commissions ainsi que le montant maximum des dépenses que ces dernières peuvent engager. Il entretient toutes les relations utiles avec des organisations ou associations poursuivant le même but.

Article 11

Le comité peut désigner des commissions spéciales qui lui sont subordonnées et dont il fixe les attributions.

Les membres de ces commissions peuvent être choisis en dehors de l'association.

Article 12

Le comité prend toutes les décisions qui ne sont pas réservées expressément à l'assemblée générale.

Article 13

L'association est valablement engagée par la signature collective à deux du président ou du vice-président signant avec le secrétaire ou un autre membre du comité.

Article 14

Toute modification des statuts doit être décidée à la majorité des 3/4 des membres présents.

Article 15

La dissolution de l'association ne peut être prononcée que par une assemblée générale extraordinaire convoquée spécialement à cet effet et ne comportant que ce seul objet à l'ordre du jour. Pour être valable, la décision de dissolution doit être acceptée par les 2/3 de tous les membres de l'association.

Si la première assemblée ne réunit pas les 2/3 de tous les membres, une nouvelle assemblée générale extraordinaire sera convoquée, avec ce même objet à l'ordre du jour, dans les 3 mois qui suivent.

Dans cette deuxième assemblée, la décision de dissolution peut être valablement prise par les 2/3 des membres présents à l'assemblée.

En cas de dissolution, la liquidation est opérée par le comité et par les autorités locales.

Le solde actif restant après liquidation, ainsi que les objets, seront affectés à des institutions similaires de la Vallée de Joux.

Article 16

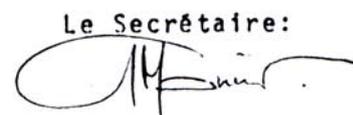
L'exercice annuel commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Le premier exercice commence le 3 septembre 1980 et dure jusqu'au 31 décembre 1981.

Article 17

Les présents statuts ont été adoptés lors de l'assemblée constitutive de l'association tenue à Le Sentier, le 3 septembre 1980.

Le Président:


Le Secrétaire:


ASSOCIATION POUR LA MISE EN VALEUR
DU PATRIMOINE DE LA VALLEE DE JOUX

REGLEMENT DES ARCHIVES

Etendue de l'activité

1. L'association accepte les documents ayant un rapport avec la vie économique, historique, industrielle, socio-culturelle ou générale de la Vallée de Joux et du canton de Vaud.

Si leur intérêt est réel, elle peut archiver d'autres documents.

Nature des archives

2. Les archives acceptées peuvent être :

- des dons
- des prêts
- des achats.

3. Au bout de dix ans, les archives prêtée deviennent la propriété de l'association, sans possibilité de recours de la part du prêteur ou de ses descendants.

Toutefois, avant l'échéance de la durée du prêt, le prêteur ou ses descendants peuvent en demander une prolongation de dix ans au maximum.

L'association et le prêteur sont liés par un contrat de dépôt précisant les conditions du prêt.

Réception des archives

4. Le secrétaire de l'association fait parvenir un accusé de réception aux donateurs, prêteurs ou vendeurs. Il y joint un exemplaire du présent règlement.

L'archiviste procède à l'enregistrement et au classement des nouveaux documents. Le fichier est informatisé.

Lieu du dépôt

5. Les archives de l'association sont déposées dans un local présentant un maximum de sécurité.

6. Le président de l'association, le secrétaire et l'archiviste sont seuls responsables de l'accès au local des archives.

Utilisation des archives

7. Elles peuvent être consultées par des particuliers en présence de l'archiviste.

8. Exceptionnellement, certaines d'entre elles peuvent être prêtées pour un temps clairement défini.

Le prêt ne s'exerce qu'à l'égard de personnes ou d'institutions qui contribuent au rayonnement de la Vallée de Joux. Par exemples: une exposition temporaire, la préparation d'un ouvrage illustrant la région et ses activités.

L'emprunteur signe une reconnaissance d'emprunt et s'engage à veiller sur l'intégrité des documents qui lui sont confiés.

9. La reproduction des documents est du ressort de l'archiviste.

10. L'association fait en sorte que ses archives soient mises en valeur par des expositions publiques.

Dissolution de l'association

En cas de dissolution de l'association, la totalité des archives qu'elle possède seront remises aux archives cantonales vaudoises.

Le présent règlement a été accepté par l'assemblée générale de l'association le 20 avril 1988.

Le président:

Le secrétaire:

Ch.-A. Reymondin

G. Monnier

Association pour la sauvegarde
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

juin 1980:

Chers amis de La Vallée,

Comme vous l'avez déjà appris par voie de presse, il a été fondé une association pour la sauvegarde du patrimoine de la Vallée de Joux. Son but est de :

- récolter ou acquérir tous les objets, documents, etc. ayant ou ayant eu un rapport avec la vie économique, culturelle, historique, industrielle de la Vallée de Joux.*
- de conserver lesdits objets et documents*
- de faire en sorte que ces objets documents ou activités puissent être mis en valeur ou exposés au public.*
- de conserver des collections privées.*

Dans le but de répartir le travail, il a été formé plusieurs groupes avec chacun leur but. Il s'agit de :

<i>Géologie, archéologie :</i>	J.-P. Guignard
<i>Histoire, documents :</i>	R. Rochat, M. Paccaud
<i>Horlogerie, industrie :</i>	G. Monnier
<i>Agriculture, élevage, fromage :</i>	J.-M. Rochat, P. Meylan
<i>Sylviculture, travail du bois :</i>	M. Baertschi
<i>Finances :</i>	G.-H. Meylan, P.-H. Dépraz

Lors de sa récente assemblée générale, l'association a décidé de fixer des cotisations pour ses membres. Elles se montent à :
dès Fr. 10.— pour les retraités, apprentis, étudiants
dès Fr. 20.— pour les membres individuels
dès Fr. 50.— pour les associations.

Ces cotisations permettront à la fois de faire fonctionner notre association et d'alimenter notre fonds d'acquisitions. Il est bien entendu que nous acceptons tous les dons en nature ou en espèces, des justificatifs seront présentés par le comité aux assemblées générales.

Nous vous recommandons d'accueillir avec bienveillance notre demande de fonds.

Veillez agréer, chers amis de La Vallée nos meilleures salutations.

La Commission des finances.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE DE LA VALLEE DE JOUX

16 juin 1980.

en création

pour adresse: ETVJ

1347 LE SENTIER

Monsieur

Rémy ROCHAT

1343 LES CHARBONNIERES

Madame, Monsieur,
Messieurs,

Depuis longtemps, le besoin se fait sentir de faire quelque chose pour sauvegarder le patrimoine de notre région en conservant des documents, des outils, des objets, etc..

Sous l'impulsion de la Commission technique de l'ETVJ, un groupe de travail se propose de créer une association dont les buts sont fixés dans le projet de statuts ci-joint.

Il nous paraît nécessaire qu'il existe une coordination entre les différentes actions qui ont déjà été entreprises et la création d'une association donnerait des bases sérieuses pour qu'un travail efficace puisse être effectué pour recueillir, acquérir et présenter au public, sous une forme ou sous une autre, ce qui fait partie de l'histoire de la Vallée.

La population sera renseignée sur notre action par un article dans la Feuille d'avis mais nous tenions à ce que vous soyez averti préalablement. Nous vous invitons d'ores et déjà à participer à l'assemblée constitutive qui aura lieu le :

mercredi 3 septembre à 20 h. 30 à l'Hôtel de Ville du Sentier

Nous serions heureux si vous pouviez nous faire part de vos remarques, commentaires et suggestions, cela aiderait la préparation de l'assemblée.

Nous vous remercions d'avance de l'aide que vous accorderez à ce projet, sommes à votre disposition pour vous donner des renseignements complémentaires et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour le groupe de travail:

Ch-A.  Raymondin, directeur
ETVJ

Autres membres du groupe:

MM. G.-H. Meylan, municipal le Chenit
Pierre Meylan, municipal le Lieu
Georges Monnier, maître et conservateur musée ETVJ
Marcel Paccaud, village Le Sentier

ASSOCIATION POUR LA MISE EN
VALEUR DU PATRIMOINE DE
LA VALLEE DE JOUX

20 mars 1981

Madame, Monsieur,
Messieurs,

Créée lors de l'assemblée constitutive du 3 septembre 1980, notre association n'a, pour l'instant, pas beaucoup fait parler d'elle, malgré le travail déjà réalisé par le comité et les différentes commissions.

Une assemblée générale est prévue le

Jeudi 23 avril 1981, à 20.30 à l'hôtel de ville du Sentier

et l'ordre du jour suivant vous est proposé :

- 1.- Adoption du PV No 1 de la séance constitutive du 3.9.1980
- 2.- Rapport du président
- 3.- Présentation du travail réalisé par chaque commission et discussion générale
- 4.- Nomination de membres au comité
- 5.- Nomination de vérificateurs des comptes
- 6.- Fixation des cotisations
- 7.- Divers et propositions individuelles

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à l'occasion de cette séance qui devrait marquer le début d'une activité que nous souhaitons profitable pour notre région et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Messieurs, nos salutations distinguées.

le président:

le secrétaire:

Annexe: - PV de l'assemblée constitutive
- statuts de l'association

ASSOCIATION POUR LA MISE EN
VALEUR DU PATRIMOINE DE
LA VALLEE DE JOUX

Le 31 août 1981

Monsieur
Rémy ROCHAT
Editions Le Pèlerin
1343 LES CHARBONNIERES

Madame,
Mademoiselle,
Messieurs,

D'ici quelques jours, tous les ménages de la Vallée de Joux recevront par la poste la circulaire et le bulletin d'adhésion ci-joint.

En tant que sympathisant de notre association, vous avez la primeur de cette distribution. Malheureusement une erreur a fait que le nom de l'association qui est imprimé ne correspond pas à celui que nous avons retenu. Compte tenu des frais encourus et de l'importance relative de cette erreur, nous avons décidé de distribuer ces papiers tel quel.

Nous vous remercions déjà du bon accueil que vous réserverez au bulletin de versement et vous prions de recevoir, Madame, Mademoiselle, Messieurs, nos salutations les meilleures.

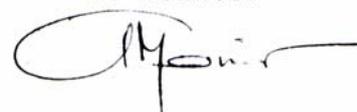
pour le comité

Le président

Le secrétaire

Ch-A. Reynondin

G. Monnier



Annexe: 2 ment.

ASSOCIATION POUR LA MISE EN
VALEUR DU PATRIMOINE DE

LA VALLEE DE JOUX

Novembre 1981

Madame,
Monsieur,

Comme nous vous l'avons annoncé lors de notre assemblée générale, le comité s'est chargé d'organiser une exposition dans le cadre de l'inauguration de la salle de la commune du Chenit à l'Essor.

Nous n'avons volontairement pas choisi de faire une exposition thématique cherchant à rassembler tous les documents possibles sur un sujet bien particulier. Nous avons plutôt cherché à présenter un échantillonnage de tout ce que nous avons déjà à la Vallée, de plus ou moins ancien, appartenant à l'association ou à des privés, afin que la population comprenne bien les buts que nous nous sommes fixés dans l'article 3 de nos statuts.

L'exposition sera ouverte au public du samedi 12 au mercredi 30 décembre aux heures indiquées dans la feuille d'avis de la Vallée.

La municipalité inaugurera la salle en présence de personnalités le jeudi 10 décembre.

Nous convions les membres de l'association à visiter l'exposition le :

vendredi 11 décembre de 17.00 à 21.00 h

avant qu'elle soit ouverte au public. Vous aurez l'occasion de nous faire part de vos remarques et nous profiterons de vous demander votre collaboration pour assurer à tour de rôle le gardiennage de l'exposition.

Nous profitons de la présente pour remercier tous ceux qui ont répondu à notre appel de fonds qui nous a permis de récolter pour l'instant environ 13'000.- fr.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le président

Le secrétaire

Ch. A. Raymondin

G. Monnier

ASSOCIATION POUR LA MISE EN
VALEUR DU PATRIMOINE DE
LA VALLEE DE JOUX

Le 11 mai 1982.

Monsieur
Rémy ROCHAT
1343 LES CHARBONNIERES

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Messieurs,

Le comité vous remercie infiniment de l'aide que vous avez bien voulu lui apporter en 1981. Il vous invite à participer à l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le

Mardi 25 mai 1982, à 20.30 à l'aula du collège secondaire,
AU SENTIER.

L'ordre du jour suivant vous est proposé:

- 1- lecture et adoption du PV de l'assemblée du 23 avril 1981
- 2- rapport du président
- 3- présentation et adoption des comptes 1981 et du rapport des vérificateurs
- 4- présentation et adoption du projet d'activité et du budget 1982
- 5- fixation des cotisations 1982
- 6- divers et propositions individuelles

Après cette partie administrative, nous aurons le plaisir d'entendre Monsieur Daniel Aubert du Brassus qui nous présentera un pionnier de l'art photographique:

Monsieur Auguste Reymond 1825 - 1913

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion et vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.

le président



le secrétaire



Annexe: ci-joint un bulletin de versement qui doit vous permettre de verser votre cotisation pour 1982

Association pour la sauvegarde
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Le 8 novembre 1983.

Monsieur
Rémy ROCHAT
Ed. Le Pèlerin
1343 LES CHARBONNIERES

Chers membres,
Chers sympathisants,

Il est grand temps que notre comité se rappelle à votre bon souvenir et vous tienne au courant de ses activités !

Après avoir étudié un projet auquel nous avons dû renoncer, votre comité s'est rendu compte que notre association ne pouvait pas faire grand-chose sans une salle d'exposition permanente. Construire un musée n'est actuellement pas envisageable et les locaux qui pourraient être mis à notre disposition sont rares sinon mal adaptés.

Heureusement que, grâce à l'intérêt qu'elle porte à nos travaux, la municipalité de la commune du Chenit est d'accord de mettre à notre disposition la salle du 2ème étage de l'Essor pour que nous puissions en faire un musée permanent. Cette solution, inespérée, qui nous fait profiter de toute l'infrastructure de ce bâtiment, nous permettra de donner un nouvel élan à notre association.

Nous vous convoquons pour une assemblée générale le :

Mercredi 30 novembre, à 20.30 h, à l'aula du Collège
secondaire, AU SENTIER.

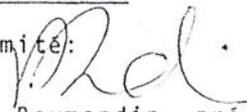
L'ordre du jour suivant vous est proposé:

- 1) lecture et adoption du PV de l'assemblée générale du 25.5.1982
- 2) rapport du président
- 3) présentation et adoption des comptes 1982 et rapport des vérificateurs
- 4) présentation, discussions, adoption du projet de musée permanent à l'Essor
- 5) activité et budget 1984
- 6) nomination: comité et vérificateurs comptes
- 7) cotisation 1984
- 8) divers et propositions individuelles

La séance sera suivie de la projection du film de M. Paul HUGGER:

LA FROMAGERIE D'ALPAGE DANS LE JURA VAUDOIS

Pour le comité:


Ch-A. Reymondin, président

Annexe: 1 bull. versement pour
cotisation 1983
(montant inchangé 20.--)

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Le Sentier, le 29 octobre 1986

Monsieur et Madame
ROCHAT Rémy
Editions du Pèlerin

1343 LES CHARBONNIERES

Madame, Monsieur,
A nos membres et aux personnes intéressées par notre action.

Enfin du concret !

En effet, les activités du comité, qui ont été importantes cette dernière année, n'ont pas pour autant été spectaculaires aux yeux de la population. La récupération de vieux matériel, de machines et de documents prend du temps; il faut classer, inventorier et nettoyer. A ce sujet, nous lançons un appel à l'aide auprès de nos membres.

Conformément aux décisions prises lors de notre assemblée générale du 30 novembre 1983, nous avons loué la salle du 2ème étage de l'Essor. Nous exprimons toute notre reconnaissance à la commune du Chenit qui l'a aménagée selon nos désirs.

Le programme que nous vous proposons cet hiver est le suivant:

fin novembre : ouverture de la "SALLE DU PATRIMOINE", notre exposition permanente avec comme thèmes :

- historique et fabrication du vacherin.
- machines et outillage d'un atelier de mécanique du siècle dernier.
- présentation des animaux sculptés de M. Amédée Berney qui ont été donnés à l'association par sa famille.
- présentation de l'association et des acquisitions récentes.

courant janvier: Dans la salle de l'Essor: DINO SUISSE. Exposition itinérante présentant les premiers "habitants" de notre pays avec un apport de pièces concernant plus particulièrement notre région.

Nous vous invitons d'ores et déjà à participer aux manifestations suivantes:

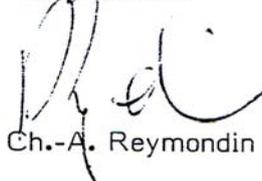
- ouverture de la salle du patrimoine.
- vernissage de DINO Suisse.
- 2 soirées films en rapport avec les expositions.
- Assemblée générale en janvier 1987 qui permettra de clore l'exercice au 31.12.1986, d'étudier les comptes et budgets, de fixer les cotisations en fonction de notre activité nouvelle et plus importante.

Vous trouverez ci-joint le bulletin de versement pour la cotisation de 1986, (nous n'osons pas vous réclamer celle de 1984 et 1985 !!!) fixée à **Fr. 20.-** pour tous les membres.

L'exposition permanente coûte cher et nous entreprenons une recherche de fonds auprès de divers organismes. Malgré cela, nous ne pouvons pas nous passer de vos cotisations et nous vous remercions d'ores et déjà de votre attachement à la mise en valeur de notre patrimoine.

Le comité, qui a travaillé dans l'ombre, se réjouit de vous présenter la **SALLE DU PATRIMOINE**. Il compte sur votre appui, et vous présente, Madame, Monsieur, ses salutations les meilleures.

Le président



Ch.-A. Reymondin

Le caissier



Georges Piguet

PS. la carte de membre donne droit à l'entrée gratuite à nos activités.

Appel aux membres

Les personnes qui ont du temps à consacrer à l'association sont priées de le ~~faire savoir~~ au président (85 64 36). Divers travaux vous attendent:

- secrétariat, inventaire
- nettoyage de matériel
- menuiserie-peinture

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Le Sentier, le 13.02.87

Monsieur et Madame
ROCHAT Rémy
Editions du Pèlerin

1343 LES CHARBONNIERES

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après le très attendu démarrage de la première exposition à la Salle du Patrimoine, le comité a le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale de notre Association le:

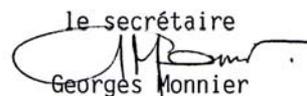
JEUDI 26 FEVRIER 1987 A 20H

A LA SALLE DU PATRIMOINE (ESSOR)

L'ordre du jour sera le suivant:

- 1.- PV de la dernière assemblée
- 2.- Rapport du président
- 3.- Présentation et adoption des comptes
- 4.- Présentation et adoption du budget
- 5.- Nomination du comité et des vérificateurs
- 6.- Activités 1987
- 7.- Cotisations 1987
- 8.- Divers et propositions individuelles

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos bonnes salutations.

le secrétaire

Georges Monnier

Association pour la sauvegarde
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier
tél. 85 61 36

26 mai 1987.

Monsieur et Madame
ROCHAT Rémy
Editions du Pèlerin

1343 LES CHARBONNIERES

Madame, Monsieur,
A nos membres et aux personnes intéressées par notre travail.

L'exposition Dino-suisse en janvier et l'ouverture de la salle du patrimoine à l'Essor ont marqué la vie de notre association.

Les nombreux visiteurs et l'intérêt qu'ils manifestent nous prouvent que notre action est attendue et correspond à un besoin.

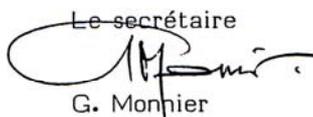
Cependant, la réalisation de nos objectifs ne peut pas être le travail de quelques uns. Nous serions très reconnaissants si vous vous annonciez pour effectuer certains travaux ou assurer de temps en temps la garde de l'exposition.

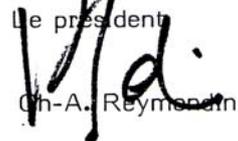
Nous préparons pour la fin de l'année le thème "SPORTS ET DIVERTISSEMENTS EN HIVER A LA VALLEE DE JOUX". Nous accueillerons volontiers les objets ou documents que vous voudrez bien nous prêter pour l'occasion. Nous attendons dès maintenant vos propositions (tél. 85 61 36).

Lors de sa séance du 26 février 1987, l'assemblée générale a décidé de porter les cotisations à fr. 25.--. Notre objectif est d'atteindre 250 membres, faites de là réclame.

La salle du patrimoine sera ouverte de 15.00 à 18.00 h. pendant l'exposition de l'annuelle des amateurs d'art. Sauf demande spéciale, elle sera fermée jusqu'en septembre.

Nous espérons pouvoir compter sur votre aide et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le secrétaire

G. Monnier

Le président

Ch-A. Reymondin

Annexe: 1 bulletin de versement pour la cotisation 1987 de fr. 25.--

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Le Sentier, le 02.06.88

Monsieur et Madame
ROCHAT Rémy
Editions du Pèlerin

1343 LES CHARBONNIERES

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le comité vous invite à participer à l'assemblée générale de notre Association. Lors de cette assemblée, M. Gilbert Capt commentera la création des archives, l'organisation mise en place ainsi que le règlement ci-joint qui sera soumis au vote de l'assemblée. Nous vous attendons le:

VENDREDI 17 JUIN 1988 A 20H

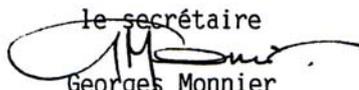
A LA SALLE DU PATRIMOINE (ESSOR)

L'ordre du jour sera le suivant:

- 1.- PV de la dernière assemblée
- 2.- Rapport du président
- 3.- Présentation et adoption des comptes
- 4.- Présentation et adoption du budget
- 5.- Présentation et adoption du règlement des archives
- 6.- Activités futures
- 7.- Divers et propositions individuelles

Nous avons besoin de votre aide et de votre soutien, c'est pourquoi nous vous prions d'honorer le bulletin de versement pour la cotisation 1988 (25.-).

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos bonnes salutations.

le secrétaire

Georges Monnier

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Le Sentier, le 20 septembre 1990

Monsieur et Madame
ROCHAT Rémy
Editions du Pèlerin

1343 LES CHARBONNIERES

Madame, Monsieur,

A nos membres et aux personnes intéressées par notre action.

Le comité de l'association prépare, pour la fin de l'année, une nouvelle exposition à la salle du patrimoine.

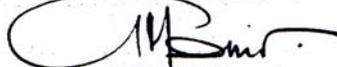
Nous nous proposons de situer la Vallée en 1291 puis en 1803 date de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération pour traiter ensuite des glaciers du lac de Joux, prétexte à la création du chemin de fer qui a véritablement lié la Vallée au reste du pays.

Nous faisons appel aux personnes qui possèdent des gravures, documents ou objets en rapport avec ces sujets. Elles peuvent s'adresser au tél. 845.61.36. Nous serions heureux de pouvoir vous les emprunter le temps de l'exposition ou de les photographier.

Nous vous demandons de faire bon usage du bulletin de versement ci-joint qui vous permet de vous acquitter de la cotisation 1990 (minimum fr. 25.--).

Nous vous remercions de votre aide qui nous est indispensable. Nous nous réjouissons de vous rencontrer cet hiver à la salle du patrimoine et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le secrétaire


G. Monnier

Le président


Ch. A. Reymondin

Annexe : 1 bulletin de versement pour la cotisation 1990.

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Le Sentier, le 21 septembre 1995
GR/fv

**Aux Présidents ou membres
des Chorales de la Vallée de Joux
(existantes ou passées)**

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Lors de sa séance du 7 septembre 1995, le Comité de l'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée de Joux a émis l'idée de mettre sur pied, courant 1996, une exposition ayant pour thème « *L'art choral à la Vallée de Joux* ».

C'est pour cette raison que je me permets de m'adresser aux Présidents des chorales en activité ainsi qu'aux membres de celles qui ont cessé d'exister.

Organiser une exposition ayant trait à l'art choral est un pari difficile mais le Comité est convaincu que cette activité culturelle, oh combien chère dans le coeur des Combiens, mérite d'être présentée dans une perspective actuelle et passée.

De l'avis des membres du Comité, cette exposition pourrait comprendre :

- des extraits d'archives
- des photographies
- des partitions de chants d'autrefois
- des documents mentionnant des anecdotes ou divers comptes-rendus
- etc.

Une place serait bien entendu réservée à une partie purement musicale (CD, disques, cassettes).

Un Comité d'exposition serait constitué, sous la direction de Monsieur Georges MONNIER, et réunirait un membre de chaque Société.

Si cette aventure vous intéresse - le montage d'une exposition en est toujours une - et si vous estimez que votre Société fait ou a fait partie intégrante du patrimoine régional, n'hésitez pas à me rendre réponse.

- page 2 -

Pour votre information, cette exposition coïnciderait avec l'année d'ouverture du futur Espace horloger de la Vallée de Joux, ce qui devrait accroître de façon notable le nombre de visiteurs dans les diverses salles de l'Essor.

Tout en restant à votre disposition pour un complément d'information et dans l'espoir que la présente retiendra toute votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux

Jean-Yves GROGNUZ, président

Adresse du Président : 1347 Le Sentier, chemin des Mélèzes 15

Tél. privé : 845.48.44

Tél. prof. : 845.61.33

Annexe : liste des Sociétés contactées

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Liste des Chorales contactées
(annexe lettre 21.09.95)

- **Chorale du Brassus**
Monsieur Daniel AUDEMARS, Route de Bellevue 34 - 1337 VALLORBE
- **Chorale de L'Orient**
Monsieur Georges MEYLAN, Rue Centrale 29 - 1341 L'ORIENT
- **Choeur mixte de L'Abbaye**
Monsieur Humbert GUIGNARD, Les Collondés - 1344 L'ABBAYE
- **Choeur Dom Poncet**
Monsieur Philippe ROCHAT, 1343 LES CHARBONNIERES
- **Choeur de Dames du Brassus**
Madame Georges MONNIER, Le Crêt-Meylan 7 - 1348 LE BRASSUS
- **Union chorale du Sentier**
Madame Evelyne ROCHAT, Route Neuve 15 - 1347 LE SENTIER
- **Le Chant Sacré**
- **Les Chanteurs d'autrefois**
Monsieur Jean-Claude AUBERT, Chemin du Droit - 1347 LE SOLLIAT
- **L'Echo du Risoux**
Monsieur Rémy ROCHAT, Rue du Collège 2 - 1343 LES CHARBONNIERES
- **La Société des Amis**
Monsieur André LUGRIN - 1343 LES CHARBONNIERES

Les Charbonnières, le 15 juin 1986

Patrimoine de la Vallée de Joux

1347 Le Sântier

Messieurs (et anciens collègues!)

Ci-joint une liste de brochures des Editions le Pèlerin et d'éditions diverses mises de côté pour le Patrimoine.

Le coût total est de 500.-, somme que malheureusement je ne suis pas en mesure de "gommer", vu le peu de rentabilité de mes éditions.

Je me permets donc de vous demander si cette collection, dont bien des titres sont épuisés, vous intéresse, et cela au prix fixé.

D'autre part je reste à votre disposition pour fournir au Patrimoine toute nouvelle publication, Pèlerin ou autre, au prix d'achat augmenté simplement des éventuels frais de port. Accepteriez-vous cette "lointaine" collaboration? Les livres qui sont encore disponibles sur le marché et qui ne sont pas compris dans cette collection, pourraient revenir à environ 300.- (Pelet, Aubert, folklore suisse, Berney, etc...)

Pour les nouveautés d'une année, cela pourrait coûter environ 50.- à 100.- au maximum.

Je vous remercie d'avance de l'intérêt que vous porterez très certainement à cette lettre, et dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations empressées.

Rimplodot

Association pour la sauvegarde
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Le Sentier, le 17 septembre 1986.

Monsieur
Rémy ROCHAT
Rue du collège 2
1343 LES CHARBONNIERES

Concerne: votre lettre du 15.6.1986.

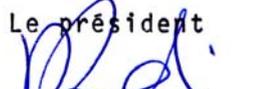
Cher Monsieur,

C'est seulement hier que le comité, réuni presque au complet, a étudié votre proposition.

Nous tenons à vous remercier infiniment d'avoir pris cette initiative. Le comité est unanimement d'accord d'accepter votre proposition. Comme nous avons des frais pour l'organisation de l'exposition de l'Essor, nous ne pouvons pas, dans l'immédiat, vous verser les 500.--. Cela sera fait au début de l'année prochaine. Nous vous demandons de garder ce matériel jusqu'à ce que nous ayons décidé de l'endroit où l'entreposer.

Nous vous remercions de cette précieuse collaboration, nous réjouissons de vous rencontrer et vous prions de recevoir, Cher Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le président


Ch-A. Reymondin

Le secrétaire


G. Monnier

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Le Sentier, le 25.03.1987

Monsieur
Rémy Rochat

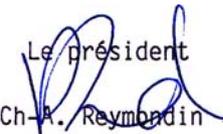
1343 LES CHARBONNIERES

Monsieur,

L'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée de Joux vous remercie pour le don que vous avez fait, soit:

Remise d'un lot de documents photographiques de feu Marie-Louise Piguet

Ce lot sera porté à l'inventaire de l'Association, conformément aux statuts.
En vous remerciant de l'intérêt que vous témoignez au patrimoine de notre région, recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le président

Ch-A. Reymondin

le secrétaire

G. Monnier

fp

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Le Sentier, le 2.04.1987

Monsieur
Rémy Rochat
Editions du Pèlerin

1343 LES CHARBONNIERES

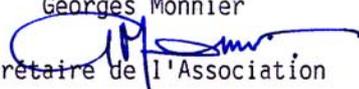
Cher ami,

Selon ta demande, je te fais parvenir une liste des membres de l'Association. Cette liste devrait subir quelques modifications prochainement, je suppose que cela n'a pas d'importance pour toi.

Concernant la collection du Pèlerin, je te prie d'établir une facture pour les brochures que tu nous transmets. Il faut l'envoyer directement au caissier Georges Piguet, Grand-Rue 54, 1347 Le Sentier. Ton frère Jean-Michel peut assurer le transport des brochures lors d'un prochain comité.

Pour les documents sur les "Meylan", il faut voir Jean-Paul Meylan, Le Rocher au Brassus. Vu la particularité de ces documents, je te demande de me faire connaître ton avis sur ce lot.

En souhaitant que ces renseignements te conviennent, reçois cher ami, mes bonnes salutations.

Georges Monnier

secrétaire de l'Association

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Le Sentier, le 8.05.1989

Monsieur
Rémy Rochat

1343 LES CHARBONNIERES

Monsieur,

L'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée de Joux vous remercie pour le don que vous avez fait, soit:

Remise d'un habit de facteur et divers (de feu Marie-Louise Piguet)
Lot de documents, livres, rapports
Lot de manuscrits (Editions du Pèlerin)

Ces lots seront portés à l'inventaire de l'Association, conformément aux statuts.

En vous remerciant de l'intérêt que vous témoignez au patrimoine de notre région, recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le président

Ch. A. Reymondin

le secrétaire

G. Monnier

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Le Sentier, le 5.04.1990

Monsieur
Rémy Rochat
Editions du Pèlerin

1343 LES CHARBONNIERES

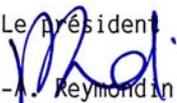
Monsieur,

L'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée de Joux vous remercie pour le don que vous avez fait, soit:

un lot de documents divers, photographies et manuscrit
destinés aux archives de l'Association

Ce lot sera porté à l'inventaire des archives selon les statuts de l'Association.

En vous remerciant de l'intérêt que vous témoignez au patrimoine de notre région, recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le président

Ch-A. Reymondin

le secrétaire

G. Monnier

Doubles de la collection Donald Aubert déposés au Patrimoine de la
Vallée de Joux en ~~mai 1990~~ ^{mai} 1991

Ouvrages touristiques

- ✓ 1926 env. Le Pont, guide et itinéraires
- ✓ 1905 Jura Vaudois (Suisse). Les Vallées de l'Orbè et de Joux. Guide illustré. Avec carte.
- ✓ 1965-1966 env. Vallée de Joux

Ouvrages en allemand

- ✓ 1945 Ruth Blum Der Gekrönte Sommer
- ✓ 1971 Der erste Uhrmacher im Jouxstal, von J. Hofstätter
- ✓ 1903 Der Uhrmacher vom Lac de Joux. Roman von Robert Schweichel.

Ouvrages d'Auguste Piquet

- ✓ 1946 Le territoire et la commune du Lieu jusqu'en 1536.
- ✓ 1947 Le territoire du Chenit et la naissance de cette commune + La commune du Chenit de 1646 à 1701, parution en 1952.

Ouvrages de Lucien Reymond

- ✓ 1864 Notice sur la Vallée du Lac de Joux.
- ✓ 1866 Les Colons de la Vallée de Joux.
- ✓ 1868 L'Emigrée, nouvelle.

Divers ouvrages

- ✓ 1840 Recueil historique sur l'origine de la Vallée du Lac de Joux, par Jacques-David Nicole.
- ✓ 1842 Annales de l'Abbaye-du-Lac-de-Joux, par Fréd. de Gingins-la-Sarra.
- ✓ 1898 Excursion Jura Vaudois, par E. Aubert-Schuchardt.
- ✓ 1895 Histoire de l'Horlogerie à la Vallée de Joux, par ^{Maurice} Maurice Piquet.
- ✓ 1910 Généalogie Guillaume Aubert, par E. Aubert-Schuchardt.
- ✓ 1906 Hector Golay. Familles de la Vallée, origines et armes.
- ✓ 1923 P.-A. Golay. Notes sur le passé des Piquet-Dessous.
- ✓ 1929 René Meylan, étude de géographie humaine sur la Vallée de Joux.
- ✓ 1931 Albin Rochat-Michel, l'affaire postale des Charbonnières.
- ✓ 1935 Aventures de Piervroton Maréchaux.
- ✓ 1951 Généalogie de la Famille Reymond de la Vallée de Joux, par Maurice Reymond-Curchod, Genève.
- ✓ 1971 A la Vallée de Joux, 26 août 1971, le cyclone.
- ✓ 1923 Almanach du conteur vaudois pour l'an 1923.

vérification faite le 14 nov. 91 ;
tout est bien en ordre. J. Coyt

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Monsieur
Rémy ROCHAT
Editions Le Pèlerin

1343 LES CHARBONNIERES

Le Sentier, le 15.11.1991

Monsieur,

L'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée
de Joux vous remercie pour le don que vous lui avez fait, soit:

**remise d'un lot de doubles de la collection Donald Aubert
selon inventaire contrôlé par l'archiviste**

Ces documents seront portés à l'inventaire de l'Association,
conformément aux statuts.

En vous remerciant de l'intérêt que vous témoignez au
patrimoine de notre région, recevez Monsieur, nos salutations
les meilleures.

Le président
J.-Y. Gignoux

le secrétaire
G. Mohnier

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Monsieur
Rémy ROCHAT
Editions Le Pèlerin

1343 LES CHARBONNIERES

Le Sentier, le 9.01.1992

Monsieur,

L'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée
de Joux vous remercie pour le don que vous lui avez fait, soit:

Saveur d'enfance

Les contrebandiers du Risoux

Le Trèfle, bulletin déc. 1991

A la Belle Epoque, copie du manuscrit original

Ces documents seront portés à l'inventaire de l'Association,
conformément aux statuts.

En vous remerciant de l'intérêt que vous témoignez au
patrimoine de notre région, recevez Monsieur, nos salutations
les meilleures.

Le président
J.-Y. Grognuz

le secrétaire
G. Monnier

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Monsieur
Rémy ROCHAT
Editions Le Pèlerin

1343 LES CHARBONNIERES

Le Sentier, le 9.04.1992

Monsieur,

L'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée
de Joux vous remercie pour le don que vous lui avez fait, soit:

Saveur d'enfance (riginaux)

4 publications des Editions du Pèlerin

2 catalogues des Editions du Pèlerin

Originaux de 2 ouvrages de Claude Berney

Les chemins de l'école de Claude Berney

Ces documents seront portés à l'inventaire de l'Association,
conformément aux statuts.

En vous remerciant de l'intérêt que vous témoignez au
patrimoine de notre région, recevez Monsieur, nos salutations
les meilleures.

~~Le président~~
J.-Y. Grognuz

le secrétaire

G. Monnier

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Monsieur
Rémy ROCHAT
Editions Le Pèlerin

1343 **LES CHARBONNIERES**

Le Sentier, le 14.12.1992

Monsieur,

L'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée de Joux vous remercie pour le don que vous lui avez fait, soit:

- 1 calendrier CFF 1982**
- 6 attestations du Pèlerinage du 500^{ème} des Rochat**
- 1 lot de documents:**
(Saveurs d'enfance, Souvenirs d'atelier, Chemin de l'école)
- 1 tableau de réception d'Angèle Golay (21.03.1918)**
- 3 bulletins "Le Trèfle"**
- 1 livre "Emilio" de A.-M. Prodon**
- 1 manuscrit IV : "Le paradis perdu"**
- 1 manuscrit: "Le pain de la terre" de A.-M. Prodon**
- 3 planches des photographies du livre "Le pain de la terre"**
- 1 livre "Merveilleuse Vallée du Lac de Joux"
de Julien-Hippolyte Devicque**
- 1 lot de documents utilisés pour la préparation du livre
"Merveilleuse Vallée du Lac-de-Joux"**

Ces documents seront portés à l'inventaire de l'Association, conformément aux statuts.

En vous remerciant de l'intérêt que vous témoignez au patrimoine de notre région, recevez Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le président
J.-Y. Grognuz

le secrétaire
G. Monnier

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Monsieur
Rémy ROCHAT
Editions Le Pèlerin

1343 **LES CHARBONNIERES**

Le Sentier, le 28.05.1993

Monsieur,

L'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée
de Joux vous remercie pour le don que vous lui avez fait, soit:

1 tonneau à fromage

1 caisse à tommes

1 paire de béquilles

(provenant de Rochat-Golay, Le Pont)

Ces objets seront portés à l'inventaire de l'Association,
conformément aux statuts.

En vous remerciant de l'intérêt que vous témoignez au
patrimoine de notre région, recevez Monsieur, nos salutations
les meilleures.

Le président
J.-Y. Grognuz

le secrétaire
G. Monnier

Association pour la mise en valeur
du patrimoine
de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier

Monsieur
Rémy ROCHAT
Editions Le Pèlerin

1343 LES CHARBONNIERES

Le Sentier, le 10 mars 1994

Monsieur,

L'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée de Joux vous remercie
pour le don que vous lui avez fait, soit:

**un lot de jouets fabriqués chez Antoine Capt
un drapeau de la famille des Rochat
un chapeau de postier
un lot de documents destinés à la collection "Le Pèlerin"**

par l'intermédiaire de M. Gilbert Capt

Ces objets seront portés à l'inventaire de l'Association, conformément aux statuts.

En vous remerciant de l'intérêt que vous témoignez au patrimoine de notre région,
recevez Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le président

J.-Y. Pognuz

le secrétaire

G. Monnier

ASSOCIATION POUR LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DE LA VALLÉE DE JOUX

RECHERCHE DE DOCUMENTS, D'OBJETS ~~ET~~ DE MATERIEL DE NATURE HISTORIQUE

L'association précitée se permet de vous rappeler son existence. Elle serait d'autre part très heureuse, ~~comme toujours~~, de recevoir tous les objets et documents de nature historique que le public combier serait à même de lui offrir. D'aucuns objecteront qu'ils viennent précisément de faire un gros effort ces jours-ci en donnant des cartes postales à l'exposition qui vient de s'achever. Loin de nous l'idée d'engager une polémique. Mais il convient de préciser à ces généreux donateurs que leur geste n'aura en rien contribué à soutenir l'activité de notre association et qu'il n'aura en fait qu'enrichit des collections strictement ~~et~~ privées.

C'est pourquoi il nous est nécessaire de dire que s'il est généreux pour nos concitoyens de donner du matériel historique, cartes postales, photos, objets, documents, il leur faut absolument au préalable s'enquérir de la destinée des choses dont ils se désaisissent. Celles-ci ne doivent-elles pas servir la communauté dans son ensemble avant tout ? Et pour l'heure, excepté les archives communales ou villageoises, il n'existe guère qu'un organisme dont le but est précisément de sauvegarder ces témoins du passé pour les mettre un jour à disposition du public ; il s'agit de l'association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée de Joux. Cette précision pourrait ~~paraître~~ paraître prétentieuse ; elle n'en demeure pas moins l'exacte vérité.

Et cette association vous rappelle qu'elle ne pourra rien sans l'appui de la population. Son but est, à plus ou moins longue échéance, selon les circonstances, ~~selon~~ de créer un musée général, ou des centres d'intérêt locaux. Mais ce but ne peut pas être atteint, redisons-le, sans une collaboration active de la part de chacun. Les objets, documents, les photos, cartes postales existent. Ils sont quelque part chez nous, chez vous. L'association n'a pas le pouvoir de les faire sortir de terre ! Elle ne peut que recueillir ces richesses historiques quand elles sont offertes, et les mettre en valeur. C'est pourquoi, une fois de plus, elle vous convie, si vous tenez à donner certaines pièces de nature historique, à penser à elle en priorité. Elle vous en sera profondément reconnaissante.

L'association vous remercie d'avance de votre confiance et de votre

o |

précieuse collaboration.

Le responsable du secteur documents et photos.

Rémy Poinet

Pour les dons de quelque nature historique que ce soit, comme pour tout autre renseignement, s'adresser à:

Mr. Charles-André Reymondin, président de l'Association, ETVJ
Tél. 85 61 36

1998 Céligny le vendredi 23/1/1981

Cher Monsieur

C'est depuis ma retraite de "Soleil-Bois" que je vous adresse ces quelques lignes. J'ai à me faire pardonner mon silence depuis que vous êtes venu prendre les choses de notre cher fils. C'est avec beaucoup de reconnaissance envers vous que je vous en remercie d'avoir accepté de vous en occuper et les soigner. Vous m'avez peut-être trouvée indifférente au départ des choses qui m'étaient chères, mais je ne pouvais pas voir longtemps ces souvenirs de parades, la fatigue très grande aussi en présence de mon départ m'ont un peu perturbée, les visites pour l'atelier que l'on savait à débarrasser et tant de choses pour lesquelles j'étais seule à la maison.

Quelques mots au sujet des photographies que j'avais promises de faire voir à M^{me} Genevieve Heller de l'Abbayement, historienne de commune d'Audoubert, mais qui n'a pu se faire lors que mon mari était encore à la maison. Avec mon consentement, elle vous les donnera pour quelques jours, et les pratiquer avec confiance, car c'est une personne honnête et très cultivée. Je crois vous en avoir parlé une fois. Elle a fait l'inventaire des vieux bâtiments de l'église et a montré les dispositions de la même façon au printemps passé.

Mon mari n'est pas en bonne santé physique ce temps il s'affaiblit et ne parle plus de rien. J'espère vous voir un moment en mars, avril, lorsque mes enfants et moi iront pour quelques jours à l'école. Je suis très de pays, mais si, mais reviendrais peut-être en été à la Vallée.

Les Charbonnières, le 28 II 1981

Chère Madame,

Je me permets de vous écrire à nouveau
concernant les différents objets d'horlogerie
et autres pièces dont vous ~~avez~~ voulez
vous séparer.

Vous savez peut-être que maintenant
la société du musée, ou plus exactement
"L'association pour la mise en valeur du
patrimoine de la Vallée de Joux" est
créée. Cette association a donc pour
président M. Raymondin, directeur de
l'ETVJ. J'en fais moi-même partie.
Je crois pouvoir dire que nous allons
faire un travail sérieux, et de grande
importance pour la région. Toutefois,
sans l'appui et la compréhension du
public ambier, nous ne pourrions pas

progresser beaucoup. (Et pourquoi nous
comptons beaucoup sur l'enthousiasme
de Dawn.

Concernant l'atelier de votre mari, je
vois me rappeler que certains contacts ont
été pris, ceux-ci peut-être pas de la
manière la plus heureuse. Mais je vous prie
de ne rien déterminer en fonction de ceux-ci.
Et c'est pourquoi, lors de prochaines transac-
tions que vous aurez certainement à faire
concernant votre atelier, je serais heureux
que vous me fassiez signe, ou alors que
vous vous adressiez surtout à Mr. Rey-
mondin, ou encore au secrétaire de
l'association, M. Georges Monnier, prof.
sur à l'ETVS, et travaillant dans
le secteur horloger de notre association.

J'ose espérer pouvoir vous rencontrer au
printemps, et dans cette attente, je vous
prie de recevoir, chère Madame, mes
meilleures salutations. *Reynold*

Les Charbonnières, le 2 décembre 1984

Société Patrimoine Vallée de Joux
Le Sentier

Messieurs,

J'ai le regret de vous annoncer que je ne désire plus poursuivre mon activité dans le cadre du comité du patrimoine de la Vallée de Joux.

La raison en est la suivante. Animateur exclusif des Editions Le Pèlerin, dont l'activité d'ailleurs peut être considérée comme une des nombreuses lignes pouvant être suivie par le patrimoine, je n'arrive pas à trouver suffisamment de temps pour me permettre de mener à bien d'autres activités. Excuse ordinaire et facile, dira-t-on. Mais si l'on sait que je publie six à sept brochures par année et que cela me prend pratiquement tout mes loisirs de janvier à juin, car là est ma période d'édition, on comprendra mieux peut-être ma décision.

Ce n'est certes pas l'activité actuelle du comité qui me pèse! Mais sachant que je ne pourrais aider pratiquement à aucune réalisation du point de vue pratique, connaissant d'autre part le peu de force réel de la société, je me trouve quelque peu coupable, et cela me gêne. Veuillez donc accepter ma décision et prendre note que néanmoins mon activité dans le domaine historique, en dépit finalement du peu d'écho qu'elle rencontre, ne se ralentira pas.

Enfin, je m'interroge sur l'avenir de la société. Celle-ci déjà bien faible, sera encore affaiblie par cette défection. Avec d'ailleurs une activité si réduite, si en dent de scie, qu'elle en menace même son existence. Il s'apprend donc que pour aborder l'avenir avec quelque espoir, une restructuration importante, si ce n'est pas totale, s'impose. On ne saurait enfoncer en russe, ou même une salle d'exposition dans la situation actuelle. Et même si cette dernière venait à se réaliser de par un surcroît de volonté et d'énergie de chacun, je ne vois pas comment on arriverait à poursuivre l'effort, à le soutenir, d'une manière durable, sans un enthousiasme beaucoup plus réel. Deux solutions m'apparaissent finalement pour aborder objectivement l'avenir, soit:

- rassembler non la société de fond en comble;
- passer l'éponge et reconnaître, soit que les temps ne sont pas venus encore pour une telle activité; soit que l'intérêt de notre population

pour une société de ce genre n'est pas suffisant pour envisager des travaux d'une certaine envergure, et surtout menés sur un laps de temps très long. Il ne suffit pas de créer; il faut faire durer.

Je reste néanmoins à entière disposition du comité pour toute recherche d'ordre historique.

Dans le ferme espoir que malgré ses gros problèmes actuels la société pourra néanmoins se reprendre et repartir d'une énergie nouvelle, je vous prie d'accepter, Messieurs, mes salutations empressées.

Création d'une Association pour la sauvegarde du patrimoine de la Vallée de Joux

Depuis quelques années déjà, un certain nombre de personnes se préoccupent de sauvegarder des documents, des objets, des montres, des outils qui ont été créés à la Vallée de Joux et qui font partie de notre patrimoine.

Dans ce journal, M. André Meylan, député, s'inquiétait, à juste titre, du véritable « racket » qui est entrepris sur tout ce qui est un témoin du passé.

Sous l'impulsion de la commission technique de l'ETVJ, un groupe de travail se propose de créer une association dont les buts seront :

- de recueillir, récolter ou acquérir tous les objets, documents, outils, etc., ayant ou ayant eu un rapport avec la vie économique, culturelle, historique, industrielle de la Vallée de Joux. Cela concerne aussi bien les métiers du bois, de la fromagerie, que de l'industrie ou de l'artisanat.
- de conserver les dits objets ou documents et de faire en sorte qu'ils puissent être mis en valeur et exposés au public.

Des projets de statuts sont établis et une séance constitutive de

l'association est prévue le : mercredi 3 septembre à 20 h. 30 à l'Hôtel de Ville du Sentier.

Tous ceux que cela intéresse sont d'ores et déjà cordialement invités, des projets de statuts sont à disposition à l'ETVJ où vous pouvez les obtenir. Nous recherchons aussi les personnes qui seraient intéressées par notre travail et les prions de prendre déjà contact avec nous.

Dès l'automne, tout sera mis en place afin de recueillir ou d'acquérir si possible, ce que vous voudrez bien mettre à disposition de l'association.

Une association de plus nous direz-vous ? Elle nous paraît nécessaire si nous ne voulons pas que dans 20 ans il faille aller à Genève, Zurich ou même plus loin pour voir, étudier et même contempler ce qui se faisait ici il n'y a pas si longtemps.

Pour le groupe de travail :
Ch.-A. Reymondin.

Font partie du groupe et peuvent être contactés pour avoir plus de renseignements :

MM. G.-H. Meylan, municipal, Le Chenit ;

P. Meylan, municipal, Le Lieu ;

M. Paccaud, village du Sentier ;

G. Monnier maître et conservateur musée ETVJ.

Conservation du patrimoine régional

J'ai été frappé de l'intérêt que suscitait notre région auprès de nombreux antiquaires.

J'ai voulu en savoir plus et depuis plusieurs années, je me suis renseigné et documenté. Ce que j'ai appris m'incite à m'adresser aux lecteurs combiens de ce journal.

Vous aurez remarqué la quantité d'annonces qu'on peut lire sur les offres d'achat de vieilleries de tous genres. Ces annonces proviennent généralement d'antiquaires qui font honnêtement leur travail et qui bien souvent rendent service à ceux qui ne savent que faire de vieilles choses inutiles.

Il y a les autres. Ceux qui visitent systématiquement chaque ménage à la recherche d'un vieil outil, d'une montre ancienne, d'une antiquité rare. Ils insistent parfois de telle manière que cela en devient indécemment. Particulièrement auprès de personnes âgées, sans défense et qui cèdent pour avoir la paix.

Si l'on doit respecter la liberté du commerce et accepter que ceux qui vivent de la vente des antiquités puissent gagner leur vie, je pense qu'il est regrettable de voir partir (souvent à l'étranger) les objets qui ont servi à nos aïeux à se créer une situation et à développer une industrie qui a fait vivre notre population.

Nous avons déjà à La Vallée des personnes qui s'occupent utilement de récolter des objets anciens. M. Lehmann du Pont a cherché à conserver certains outils et continue à le faire.

L'Ecole Technique au Sentier possède un musée avec de nombreuses pièces intéressantes et ceci malgré le récent vol dont il a été victime.

A mon avis, cela ne suffit pas. Il faut que tous ceux qui ont des objets anciens en relation avec la vie de nos prédécesseurs Combiens réfléchissent avant de s'en séparer. Tant que ces objets restent à La Vallée, tout est bien. Le jour où ils quittent La Vallée, ils deviennent irrécupérables.

A notre époque, où tout ce qui est « rétro » prend une certaine valeur nous nous devons de conserver tout ce qui est authentiquement rétro.

Si un jour, c'est ce que je souhaite, un musée de La Vallée est créé, il faut que nous puissions y trouver une image réelle du passé. Pour cela, il faut conserver dans notre région les vieilles choses authentiquement régionales.

Je pense en particulier à toutes les montres anciennes, simples ou à complications diverses fabriquées par nos artisans. A leurs outils parfois rudimentaires mais fort intéressants. Aux outils et anciennes machines fabriqués dans la région. Aux outils de notre agriculture — de nos bûcherons — de nos fromagers. Aux instruments et partitions de musique, etc.

La preuve que toutes ces choses ont de la valeur est l'acharnement avec lequel elles sont actuellement recherchées.

Sachons les conserver jusqu'au jour où une institution sera créée pour en proposer l'acceptation ou l'achat en vue de les exposer à l'intention de notre population.

André Meylan-Piguet.

Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée de Joux

Mercredi dernier, une quarantaine de personnes répondaient à la convocation du groupe de travail de cette future association. Il fallait donner une base légale à cette dernière, c'est-à-dire nommer un comité et adopter le projet de statuts.

C'est M. Charles-André Reymondin qui présidait la séance, entouré de MM. Hans Baertschi, Pierre Meylan du Lieu, Marcel Paccaud,

groupe de travail. L'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée de Joux est née.

On passe ensuite à l'adoption des statuts. Plusieurs modifications sont apportées. Le titre d'abord; on remplace sauvegarde par mise en valeur. Les articles sont lus et mis en votation. On apporte quelques précisions ici et là. Toutes les interventions ont fait comprendre

qu'on voulait une association régionale. L'ensemble des statuts est adopté sans opposition.

Le comité :

Il peut se composer de cinq à treize membres. En font d'ores et déjà partie : M. Reymondin, président ; MM. Georges-Henri Meylan, mpl du Chenit ; Pierre Meylan, municipal du Lieu ; (la commune de L'Abbaye désignera plus tard son représentant) ; Rémy Rochat ; G. Monnier ; Hans Baertschi ; Marcel Paccaud ; J.-P. Guignard ; Daniel Lehmann.

Chaque membre dirigera ou col-

laborera à une commission : histoire, sylviculture, agriculture, géologie, musée, etc.

Les personnes intéressées à ce problème peuvent s'adresser à M. Reymondin, directeur de l'ETVJ qui les renseignera volontiers.

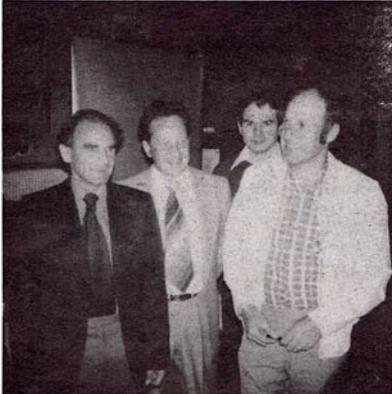
Parallèlement aux efforts de ce groupe, M. Daniel Lehmann de l'Hôtel de la Truite du Pont a accompli un travail remarquable pour récolter les objets de tous les corps de métiers ayant existé ou existent chez nous (10 ans de recherches.) Sa collection est telle, qu'à elle seule elle remplirait un musée fort intéressant. C'est dans le but de créer un musée régional des métiers de La Vallée que M. Lehmann participera à l'association. Il a déjà étudié le problème pris contact avec divers musées, notamment le Musée de Vallorbe qui, à ses yeux, peut servir de modèle pour La Vallée. Il est en effet primordial que l'association dispose de locaux adéquats pour mettre en valeur ce qu'elle veut montrer, comme il est nécessaire aussi de recenser toutes les collections privées qui existent dans la région.

SOS

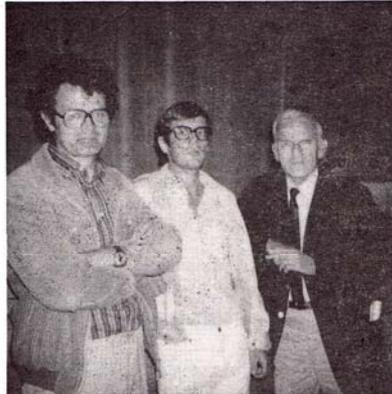
A toutes les personnes :

ne vous débarrassez pas de vos vieux objets, limes, tableaux, etc. Demandez d'abord l'avis de l'association qui vous renseignera sur la valeur exacte.

Nous reviendrons sur le sujet quand le comité aura quelque peu fait avancer le travail des différentes commissions. phb.



Le Comité : de gauche à droite : MM. M. Paccaud ; Ch.-A. Reymondin, prt ; R. Rochat ; G. Monnier ; H. Baertschi, D. Lehmann et P. Meylan. MM. G.-H. Meylan et J.-P. Guignard étaient excusés.



Georges Monnier. MM. Georges-H. Meylan, municipal du Chenit et M. Jean-Paul Guignard du Sentier étaient excusés.

Une association de plus dira-t-on! Oui, mais elle a sa raison d'être.

L'ETVJ était concernée par ce problème de mise en valeur du patrimoine. Depuis le vol commis à son musée, la direction de l'école et la commission technique se sont rendus compte qu'il était urgent de faire quelque chose. Leur détermination fut encore renforcée par la prise de position de M. le député André Meylan au sujet de l'exode des objets anciens de notre région.

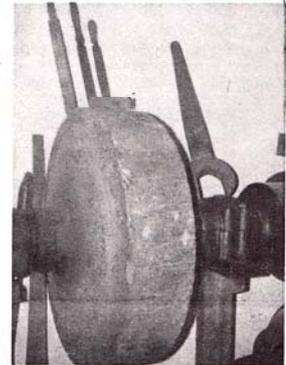
Le groupe de travail s'est mis à l'ouvrage. Il a présenté mercredi soir un projet remarquable. Bien sûr, il reste le principal : faire démarrer la machine. C'est ce qui a été fait mercredi passé.

Après la présentation du projet, la discussion est ouverte. On s'aperçoit que le problème ne date pas d'aujourd'hui puisque M. Rémy Rochat nous lit une lettre de 1933 dans laquelle un certain M. Demiéville demande la création d'un Musée à La Vallée.

Plusieurs personnes participent au débat et toutes félicitent le

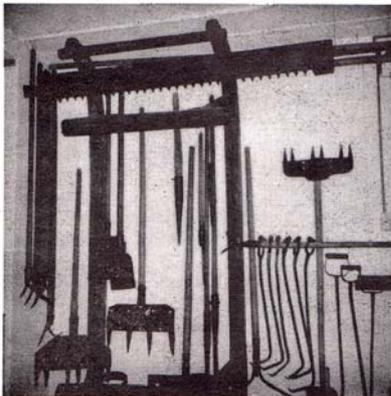


La paysannerie : de quoi rêver...

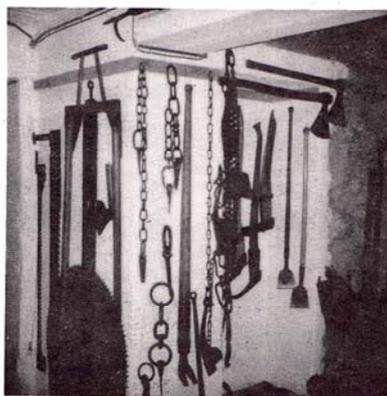


La fabrication des limes avec son imposante meule

N.-B. : Les objets représentés sur ces photos ne sont qu'une petite partie de l'impressionnante collection de M. Daniel Lehmann.



L'exploitation de la glace à La Vallée a laissé des objets devenus rares



Le bois : M. Lehmann possède la quasi totalité des outils de travail des divers métiers